

Vendredi

L'hebdomadaire des Socialistes

7 octobre 1994

C

**MOTIONS SOUMISES
AU VOTE
DES MILITANTS**

CONGRÈS DE LIÉVIN

18 - 19 - 20
NOVEMBRE 1994



Supplément au
n° 238

ISSN 0995-0583

VOUS TROUVEREZ LE BULLETIN DE VOTE EN DERNIÈRE PAGE

SOMMAIRE

Page 3

Edito

Page 4

Mode d'emploi

Page 5 **MOTION 1 :
"ÊTRE
SOCIALISTE"**

Page 5 **Un système politique
dominant
le libéralisme économique**

- Que devons nous faire ?
- Un devoir d'opposition
- un devoir de "critique radicale"

Page 8 **Un devoir de proposition**

- Égalité et justice sociale
- Économie et redistribution
- Solidarité et société
- Libertés et démocratie
- Le monde et la paix

Page 21 **Quel parti,
avec quelles alliances,
pour quelles échéances ?**

- Le parti
- Quelles alliances ?
- Pour quelles échéances ?
- Se tourner vers les Français

Page 23 **MOTION 2 :
"AGIR
EN SOCIALISTES"**

Page 24 **Une autre orientation**

- Un socialisme en état d'apesanteur
- Pétitions de principe et propositions concrètes
- Politique et mouvement social
- Faire de la politique autrement : l'exemplarité

Page 26 **Dis, camarade,
pourquoi tu milites ?**

- Les utopies concrètes
- La société du temps choisi et de la justice sociale
- La démocratie de tous les citoyens
- Un nouvel internationalisme

Page 28 **Être socialiste
aujourd'hui**

- Intégration, laïcité, égalité des chances
- Environnement
- Le contrat d'union civile
- Développer le droit au logement
- Entreprises : défendre les acquis, acquérir des droits

Page 30 **Pour un parti majeur**

- Militer autrement
- L'exemplarité

DIRECTION : Directeur de la Publication : Jean-Luc Mélenchon

■ Co-directeur de la Publication : Didier Leconte

■ Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal (77.04)

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION : Monique Bartholomeus (77.92)

Vanda Gervasio (78.58)

ABONNEMENTS - PETITES ANNONCES : Marie-Lou Le Bras (78.57)

Sabine Sebah (78.56)

SECRÉTARIAT : Odile Fée (78.61) - Binh Vu Trong (78.46)

PUBLICITÉ : J.-J. Gastebois 45 56 78 09,

Franck Accart 45 56 79 03 Fax : 45 56 79 40

FABRICATION : Maquette : Christine Lovinger (78.92)

Sandrine Girard (78.92)

PHOTOGRAVURE : Dawant - Paris

IMPRESSION : Productions graphiques européennes

ROUTAGE : Inter-routage - Aubervilliers

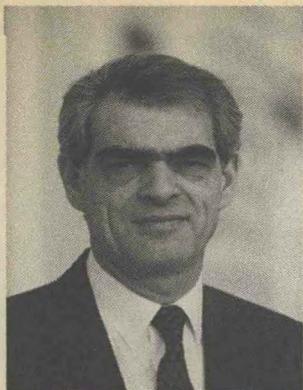
N° commission paritaire : 10.889. "Vendredi"

est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2.000

Ce numéro a été tiré à 154.000 exemplaires

Vendredi - 10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07, Tél. : 45 56 78 61 - Fax : 45 51 47 03 Télex : 200 174

Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56.



UN NOUVEL ESPRIT

Lorsque nous avons décidé collectivement de convoquer notre congrès, nous étions animés par deux préoccupations essentielles qui forment, à mes yeux, les conditions de notre redressement.

Il s'agissait, comme je l'ai dit aux milliers de militants que j'ai rencontrés dans les 22 réunions régionales que j'ai tenues, d'effectuer une clarification politique des analyses et des propositions du Parti socialiste en affirmant, sans concession aux modes du temps qui passe, notre triple devoir. Un devoir d'opposition à la politique du gouvernement conservateur tout d'abord, un devoir de critique radicale du système dominant ensuite et un devoir de proposition pour une autre politique enfin.

La réunion du conseil national du 1er octobre a, je crois, répondu à cette volonté. La "synthèse", réalisée à la quasi-unanimité de ses membres, parce qu'elle s'est faite sur la base d'un texte dépourvu de toute ambiguïté, offre à notre parti une cohérence, un ancrage politique, capables de mobiliser notre électorat pour les échéances à venir. En dénonçant la montée du chômage et de l'exclusion, le recours systématique à la déflation salariale, le démantèlement de la protection sociale, en établissant des propositions concrètes, la motion "Etre socialiste" nous permet de renouer avec le rôle qui doit être le nôtre.

Une deuxième raison cependant nous avait amenés à décider la convocation du congrès : la nécessité de dépasser, dans une nouvelle dynamique, la logique des courants qui a si souvent paralysé notre parti. De ce point de vue aussi nous avons sérieusement avancé. Il appartient à chacun, dans les instances nationales, mais aussi dans les fédérations et dans les sections, de faire vivre ce nouvel esprit qui, seul, peut nous empêcher de retomber dans les errements du passé.

Ainsi notre parti, avec un discours clarifié, des propositions précises, une homogénéité retrouvée, pourra redevenir le premier parti de France, l'axe autour duquel il nous appartiendra de construire, sans souci d'hégémonie et dans le respect vigilant de nos partenaires, le rassemblement le plus large possible de la gauche.

Henri Emmanuelli

CONGRÈS - MODE D'EMPLOI

Les 18-19 et 20 novembre prochain,
les délégués de nos fédérations se réuniront à Liévin
pour un congrès ordinaire.

Il fait suite au congrès ordinaire et constituant
de Paris Le Bourget (les 22-23 et 24 octobre 1993).

ORGANISATION DES DÉBATS

A l'issue du conseil national de synthèse du 1er octobre, 2 motions ont été enregistrées et sont soumises aux débats et au vote des militants :

- Motion 1 "Etre socialiste"
- Motion 2 "Agir en socialistes"

MODALITÉS DE VOTE

Les votes doivent avoir lieu au cours d'une même assemblée générale de section.

Le vote est personnel et secret. Il porte :

- sur les motions nationales d'orientation
- sur d'éventuels amendements présentés en section.

Afin de respecter l'anonymat du vote, le vote sur les motions et les amendements éventuels doit être simultané (cf. bulletin de vote)

Compte tenu de la proximité du précédent congrès, sur proposition de la commission nationale de préparation du congrès, le bureau national a décidé qu'il n'y aurait pas de vote sur les rapports statutaires nationaux et fédéraux (activités, conflits, financiers).

CANDIDATURES AUX ORGANISMES CENTRAUX ET LOCAUX

LE CONSEIL NATIONAL

Les statuts adoptés au congrès du Bourget précisent que le conseil national est composé pour 2/3 de membres élus par le congrès national, à la représentation proportionnelle sur la base des résultats obtenus par les motions, auxquels s'ajoutent, pour le tiers complémentaire, les premiers secrétaires fédéraux.

La date limite du dépôt de candidatures aux organismes centraux : conseil national, commission nationale de contrôle

financier, commission nationale des conflits, est le **vendredi 21 octobre à midi**. Lettre de candidature à adresser au Premier secrétaire en précisant l'organisme et la motion.

LES SECRÉTAIRES DE SECTION, LES PREMIERS SECRÉTAIRES FÉDÉRAUX, LES SECRÉTAIRES RÉGIONAUX

Depuis le congrès de Bordeaux, comme le Premier secrétaire lors du congrès national, ils sont désormais élus à bulletin secret au scrutin majoritaire à deux tours.

- Le secrétaire de section est élu par la première assemblée générale des adhérents de la section suivant le congrès national.
- Le Premier secrétaire fédéral est élu, parmi les membres du conseil fédéral, dans la deuxième session du congrès fédéral, par les délégués des sections au congrès fédéral.
- Le secrétaire régional est élu, parmi les membres du comité régional, par les délégués des fédérations réunis en convention régionale.

CALENDRIER DU CONGRÈS

- 12 octobre : Date limite d'arrivée des motions chez les militants.
- du 12 octobre
au 4 novembre : Journées départementale de discussion,
discussion et vote dans les sections.
- 21 octobre : Date limite de dépôt des candidatures aux organismes centraux.
- 28 octobre : Publication des candidatures aux organismes centraux dans la "Lettre de Vendredi".
- 5-6 novembre : Congrès fédéraux, première phase.
- 18-19-20 novembre : Congrès national.
- du 22 au 27 novembre : Deuxième phase des congrès fédéraux.

ÊTRE SOCIALISTE

Nous vivons une fin de siècle difficile où l'espérance semble avoir déserté l'avenir. Hier, l'avenir était pour le plus grand nombre promesse de progrès, de promotion, de mieux-être. Aujourd'hui, le pessimisme domine.

L' inexorable montée du chômage qui augmente depuis 20 ans, le développement de la précarité et de l'exclusion qui en résulte, (mais qui a aussi d'autres causes : urbanisation non maîtrisée, modification des structures sociales, montée de l'égoïsme et de l'égoïsme comme valeurs dominantes) composent un paysage qui génère l'inquiétude, la morosité, la tentation du repli. Une jeunesse au mieux déconcertée, au pire ayant le sentiment d'être exclue et qui cherche avec une anxiété croissante les signes d'un futur possible. Des parents persuadés, en majorité, que leurs enfants vivront moins bien qu'eux quand ils ne régresseront pas socialement. Ce sont autant de signes inquiétants, porteurs de risques de dérapage vers une démagogie populiste et l'autoritarisme.

La démocratie elle-même s'affaiblit. Par la déchirure du tissu social qui entame le "contrat social", sur lequel s'appuie le suffrage universel qui fonde sa légitimité. Par l'affaïssement des corps intermédiaires qui la structurent. Par la primauté du pouvoir économique sur le pouvoir politique dont le champ d'action ne cesse de rétrécir. Par le développement de nouveaux pouvoirs dont la montée en puissance n'est pas équilibrée par des mécanismes de contre-pouvoir ou de responsabilité. Par la crise morale et culturelle qui résulte

de d'un affaïssement des valeurs républicaines au profit de valeurs purement individuelles, elles-mêmes dominées par la référence courante à l'argent, comme valeur suprême.

Déjà, la raison recule, l'obscurantisme avance : nationalisme agressif, intégrisme religieux et racisme se réveillent. Les théoriciens de "l'épuration ethnique" n'auront précédé que de très peu le retour des ministres fascistes dans un des grands pays de la Communauté.

Certes, ici et là, quelques lueurs d'espérance témoignent en faveur de l'optimisme : Arafat négocie avec les socialistes Perez et Rabin, et Mandela, homme symbole parmi les symboles, gouverne l'Afrique du Sud. Quant au savoir, il opère dans le domaine scientifique et technologique des percées fulgurantes qui témoignent de ce que l'homme n'a rien perdu de sa capacité à maîtriser toujours davantage la matière de son propre univers.

Mais ces victoires de la démocratie et de l'esprit ne suffisent pas à redresser le balancier, à desserrer le cercle de la menace. Parce que le drame bosniaque comme celui du Rwanda bafoue la conscience humaine. Parce que partout rougeoient les braises inquiétantes de nouveaux conflits possibles. Parce que, l'Europe elle-même paraît hésiter au milieu du gué et n'évite les crises que par crainte de ne pas parvenir à les surmonter. Parce que sur le plan social, le progrès paraît s'être retourné contre l'homme qui le génère. Parce que l'homme, destructeur de sa propre planète, prend conscience des conséquences de son irresponsabilité et commence à s'interroger sérieusement sur sa survie.

UN SYSTÈME POLITIQUE DOMINANT : LE LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE

Sans prétendre rechercher une explication globale qui serait aussi dérisoire qu'imparfaite, force est de constater que ce basculement de l'optimisme vers le pessimisme (le sentiment de passer d'une société en devenir vers une société sans avenir) se produit au moment où un système politico-économique impose sa domination.

Apparaissant comme une sorte de fuite en avant pour échapper à la crise économique apparue dans les années 70 avec le tassement des taux de croissance et le développement du chômage, le "libéralisme-économique", concept éminemment politique fondé sur une conception inégalitaire de la société mais qui se présente comme une évidence économique, n'a cessé de progresser, jusqu'à s'assurer un monopole de fait. S'appuyant sur la supériorité de l'économie de marché pour produire des richesses et sur la confusion entre liberté et dérégulation économique, entre liberté et propriété privée, entre démocratie et économie de marché (alors

que l'économie de marché s'accommode fort bien de la dictature réelle ou larvée) ce "libéralisme-économique", qui n'a de libéral que le nom, a imposé son système de valeurs, sa conception politique globale de la société, sa culture.

Et le monde se façonne aujourd'hui à son image.

L'homme n'est plus au centre de la réflexion politique. Son bien-être social devient un sous-produit de l'économie. Monétarisme, économisme, concurrence, rentabilité et profit, propriété privée, et dérégulation, sont les multiples facettes

d'une vision globale qui confisque le progrès au bénéfice des puissants, en s'accommodant de l'ordre naturellement inégalitaire des choses.

A contrario, tout ce qui est public est réputé mauvais par nature : qu'il s'agisse de l'État, considéré comme un prédateur, d'autant plus "dangereux" qu'il peut servir de rempart aux faibles contre les puissants, du service public, qualifié de bureaucratique et d'inefficace, de l'appropriation collective. Le monopole public est une vieille lune combattue à Bruxelles comme à Paris. Quant à la réglementation sous toutes ses formes, qu'elle soit monétaire, économique ou a fortiori sociale, elle est considérée comme une entrave à la liberté du commerce et de l'industrie, qu'il est urgent d'abattre. Le code du travail et ses multiples dispositions, de l'existence du Smic jusqu'à la liberté syndicale, sont des "rigidités" considérées comme autant d'archaïsmes à supprimer. Les systèmes collectifs de protection sociale sont les vestiges, à faire disparaître, de l'État-providence. L'enseignement public devient l'ennemi public que l'on cherche à abattre. D'autant plus intolérable qu'il prétend pérenniser l'esprit laïque et l'égalité des chances. D'autant plus insupportable qu'il affirme vouloir échapper au statut réducteur de service marchand.

Oui, c'est à un système global, à une "idéologie dominante" que nous sommes confrontés.

Un néo-capitalisme qui règne en maître. Nouveau parce que ne répondant qu'aux impératifs d'une logique purement financière, sans la moindre préoccupation pour les hommes qu'il utilise, les pays ou les continents où il opère. Nouveau parce que désormais et conformément à sa vocation initiale, un temps contrariée par les frontières de l'État-nation, il s'exerce à l'échelle planétaire sur un marché devenu mondial grâce à la technologie des moyens de communication et au processus de dérégulation qu'il a politiquement imposé (dérégulation des marchés financiers ; dérégulation des marchés de produits et de services ; dérégulation des marchés de "ressources humaines" d'abord par l'immigration, puis en sens inverse par la délocalisation). Un marché mondial où, faute d'interlocuteur politique à sa taille, il exerce une influence sans contre-pouvoir.

Il serait sans doute excessif d'imputer à ce néo-capitalisme tous les dérèglements, tous les malheurs ou toutes les inquiétudes d'une époque.

Mais il serait tout aussi ridicule d'imputer ces dérèglements et ces malheurs à l'air du temps.

Les SDF ne tombent pas du ciel. La dégradation des banlieues, phénomène complexe, n'est pas sans relation avec le fait que le prix du mètre carré l'ait emporté sur l'intelligence des architectes et des urbanistes. De même, la désertification rurale est d'abord la résultante d'une application croissante des critères de rentabilité à une réalité économique et sociale qui n'est ni de nature ni de taille à leur résister. Dans un domaine très différent, mais vital pour la survie des démocraties, il est évident que la logique de l'économie de marché, entrée en force dans les différents médias par la nature même du financement publicitaire, tend inexorablement à assimiler l'information à un produit marchand ou à faire passer les médias sous le contrôle politique de puissants financiers.

De même l'enseignement privé, qu'il soit secondaire ou universitaire, s'il devait gagner en influence, assimilerait rapidement, lui aussi, la diffusion du savoir à un produit marchand, c'est-à-dire à un service réservé à ceux qui auraient les moyens de le payer, perpétuant, en les aggravant, les inégalités.

Pour le chômage et l'exclusion, questions essentielles, ce système dominant porte une évidente responsabilité qui met en lumière la limite de ses possibilités, tout comme la dégradation continue du rapport Nord-Sud illustre son incapacité à réduire les inégalités entre pays, entre peuples.

La montée du chômage n'est pas due, comme on l'a longtemps cru, à l'inflation non maîtrisée, au manque de modernisation de l'appareil de production ou à l'insuffisance de formation. Certes, l'état de l'appareil de production est un facteur important. La formation des femmes et des hommes sera toujours, pour des raisons politiques sociales et économiques, le souci permanent de toute démocratie digne de ce nom. Mais, force est de constater que ni la modernisation ni le renforcement de l'effort de formation n'ont fait reculer le chômage. La course d'obstacles du premier emploi pour les jeunes atteste, si besoin était, que le mal est ailleurs et qu'il est plus profond.

Le chômage, en réalité, est dû principalement à la conjonction de trois facteurs de nature différente : faiblesse des taux de croissance, révolutions technologiques et ouverture des marchés (ou mondialisation, selon la terminologie à la mode).

Le tassement des taux de croissance n'a fait à ce jour l'objet d'aucune réflexion sérieuse. Nul ne s'interroge sur les effets d'une rupture d'équilibre entre ce qui va à la

consommation et ce qui est censé aller à l'investissement via l'épargne. Inversement, on ne peut que s'interroger sur l'effet négatif de politiques monétaires trop strictes, (notamment en ce qui concerne la régulation de la croissance des masses monétaires) menées avec rigidité au nom d'une doctrine qui déstabilise les sociétés sous prétexte de sauver les monnaies. Mais, en toute hypothèse, rien n'indique qu'une remontée de ces taux de croissance serait suffisante pour endiguer ou, a fortiori, résorber le chômage. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas rechercher une croissance plus forte. Cela veut seulement dire qu'en misant tout sur le retour de la croissance nous risquons d'être déçus.

Nous risquons d'être déçus parce que le progrès scientifique qui permet de produire toujours plus avec toujours moins de personnes est, sur le plan technologique, bien loin d'avoir produit tous ses effets. Et que tout retour de la croissance même s'il est induit par la consommation, entraînera des investissements destinés à "économiser" le facteur travail. Longtemps, on a considéré que les gains de productivité, que le progrès, créeraient autant d'emplois voire davantage, à moyen terme, qu'ils n'en détruisaient dans un premier temps. Mais est-ce toujours vrai sur un marché devenu mondial où il existe des ressources inépuisables de main-d'œuvre ? Une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci. N'est-ce pas dans les pays à bas salaires, par exemple, que se font, se "sous-traitent" les saisies de données informatiques dont on nous disait hier qu'elles seraient demain la contrepartie des emplois supprimés par l'informatisation ? A-t-on seulement réfléchi aux conséquences possibles -en terme d'équilibre social- de l'explosion démographique planétaire elle-même, conséquence du progrès scientifique et médical combinée au maintien de systèmes de pensée archaïques ?

Sujet d'autant plus redoutable que la mondialisation du marché, politiquement voulue par les partisans du libéralisme économique, fait sauter les divers dispositifs de protection qui permettaient à des zones de développement inégal de coexister sans entraîner l'ensemble vers le bas. Les délocalisations d'activités fortement utilisatrices de main-d'œuvre vers des pays à bas salaires en sont la marque la plus évidente. Mais, d'une manière générale c'est l'ensemble du niveau de protection sociale et de bien-être des démocraties développées qui régresse au nom de la concurrence. C'est non seulement l'emploi qui est gravement menacé, mais aussi l'ensemble du compromis entre "bien-être social et efficacité économique", marque de la civilisation euro-

péenne, qui est en cause. D'où les conclusions du séminaire de Davos, haut lieu de la pensée du libéralisme économique, qui laissent prévoir, pour les années à venir, un "coût social élevé que l'Europe devra payer pour sa modernisation". **Ce qui veut dire : mise à niveau par le bas des salaires et de la protection sociale.** D'où les attaques répétées de l'OCDE contre l'État-providence et le Smic. D'où surtout la politique mise en œuvre par la droite, par le gouvernement de Balladur, pour combattre le chômage par une politique classique de déflation salariale et sociale.

Pour les "libéraux", pour la droite, le marché de l'emploi est un marché comme les autres. Si l'on fait baisser le coût du produit (en l'occurrence le coût de la main-d'œuvre), on augmente forcément la demande (l'offre d'emploi). Pour combattre le chômage il faut donc faire baisser les salaires. C'est fait pour 1993 : l'ensemble des catégories de salaires du secteur privé auront connu une baisse. Il faut diminuer le coût des salaires indirects ou différés, des revenus de substitution et des charges sociales, en remettant en cause les systèmes de protection sociale réputés moins efficaces que les systèmes d'assurances privées. C'est en cours pour les retraites et pour la Sécurité sociale avec le succès que l'on connaît ! La droite ajoute à la montée du chômage (+ 340.000 chômeurs en un an) la baisse des salaires ! Au bénéfice exclusif des profits. L'allongement de la durée du chômage se traduit simultanément par la montée en flèche de l'exclusion : les bénéficiaires du RMI auront augmenté de 22 % en un an.

Toute la politique de la droite est là : agir en faveur des entreprises (de l'offre) au détriment des salariés et donc des consommateurs sur lesquels on aura, depuis un an, prélevé, en plus, près de 100 milliards de francs ! En imposant de surcroît une dette supplémentaire de 40.000 francs à chaque foyer fiscal français (soit près de 1.000 milliards de plus en deux ans, alors que pour passer de 1.000 milliards à 2.000 milliards il avait fallu 7 ans aux gouvernements précédents). Si l'un des gouvernements de gauche avait présenté un tel bilan au bout de 18 mois, l'establishment français et international n'aurait pas trouvé de mots assez durs pour le fustiger...

QUE DEVONS-NOUS FAIRE ?

Ce système politique dominant, le libéralisme économique, nous impose trois devoirs :

- un devoir d'opposition,
- un devoir de critique radicale,
- un devoir de propositions.

Confrontés à une régression sociale et politique déjà tangible mais appelée à développer ses effets négatifs, notamment en matière d'exclusion, les socialistes ont un devoir d'opposition sans concession.

Face à la domination politique, économique et culturelle de ce néo-capitalisme, tellement dominant au plan mondial que certains ont cru voir dans l'avènement de son règne sans partage la fin de l'Histoire, les socialistes ne peuvent rester dans une demi-posture qui puisse être ou apparaître comme une acceptation implicite ou un renoncement honteux. Ils doivent inscrire leur action dans le prolongement de cette histoire, leur histoire, qui a vu, tout au long du XXe siècle, le socialisme démocratique être le moteur principal du progrès. Il a eu ses faiblesses, il a commis des erreurs. Mais au total, les socialistes peuvent se retourner et regarder avec fierté leur héritage. Dans ce dernier figure notamment le bilan des dix dernières années de pouvoir que, malgré ses carences ou ses oublis, les Français ne tarderont pas à reconsidérer, à réhabiliter, puis à réévaluer. Certes, nous n'avons pas réussi à endiguer la montée du chômage. Certes, nous n'avons pas tenu toutes nos promesses sur le plan de la transformation sociale et, plus particulièrement, en matière de redistribution. Nous n'avons pas su assez concilier la défense des grands équilibres avec la nécessité que nous avons, non moins fortement, de lutter contre les inégalités grandissantes. Nous avons reculé devant le grand chantier de la réforme fiscale, allant jusqu'à renoncer à la "réformette" de la taxe départementale sur le revenu parce qu'elle nous inquiétait électoralement. Nous n'avons pas su mettre en valeur le rôle de l'action publique, qu'il s'agisse de l'État, des services publics ou du secteur public, pas plus que nous ne sommes parvenus réellement à créer des liens nécessaires avec le mouvement social et à favoriser l'action syndicale. Quant à la pratique politique, nous ne l'avons pas fait évoluer. Qu'il s'agisse de l'exercice présidentieliste de la Ve République, du rôle de la délibération collective ou de l'implication des citoyens dans la vie publique, nous n'avons en général guère avancé par rapport à la situation largement imparfaite que nous avons trouvée. Enfin, et cela est grave, au fil des ans, nous n'avons pas su résister à la montée en puissance du libéralisme économique. Puisque nous ne l'endiguons pas, à supposer que cela eut été possible, ce qui - avec le recul que nous donne aujourd'hui le temps - n'est pas évident, certains ont même pu parler de "social-libéralisme".

Mais il ne faut pas noircir inconsidérément le tableau. Nous avons aussi, avec François

Mitterrand, fait de grandes réformes et remporté de belles victoires. En matière sociale : la retraite généralisée à 60 ans (acquis que la droite aujourd'hui menace), 5e semaine de congés payés, contribution sociale généralisée, RMI, impôt de solidarité sur la fortune. Sur le plan politique : abolition de la peine de mort, développement des libertés individuelles et publiques notamment en matière d'information, décentralisation. Sur le plan culturel, où la droite restera disqualifiée pour longtemps. En matière économique : l'inflation vaincue, l'appareil de production modernisé, l'équilibre puis l'excédent, de la balance commerciale et industrielle avec l'étranger, rétabli...

Au total, la gauche a modernisé la France et son économie tout en améliorant le niveau de protection sociale du pays et en faisant progresser la liberté. Cela n'était pas si évident ou si naturel. Nous en voyons désormais la preuve. Moins de dix-huit mois après l'arrivée au pouvoir de la droite, la liberté recule, le chômage continue de progresser fortement, la protection sociale et le pouvoir d'achat sont mis en cause, tandis que les déficits publics explosent. Les Français ne tarderont pas à faire la différence.

C'est pourquoi les socialistes ont un devoir de "**critique radicale**" et de **propositions**. Pour éviter le pire et renouer avec l'espérance où l'homme reprendra toute sa place.

UN DEVOIR D'OPPOSITION

Parce que nous avons été au pouvoir pendant 10 ans, nous, socialistes, serions aujourd'hui interdits de critique et inaptes à assumer le rôle d'opposants pourtant indispensable au fonctionnement normal de toute démocratie. Assez compréhensible lorsqu'elle nous vient de la droite, cette exhortation l'est beaucoup moins lorsqu'elle émane de façon larvée ou explicite de nos propres rangs. Comme si nous étions toujours en responsabilité du pouvoir. Comme si certains, psychologiquement, ne parvenaient pas à le quitter.

En fait, face à une politique conservatrice dont le déroulement prend des allures de revanche sociale sur un siècle de progrès, face à l'exclusion qui marginalise et "désocialise" des millions de femmes et d'hommes, nous avons un devoir : celui de résister et de nous opposer. Rien ne serait pire que l'ambiguïté d'un discours qui, sous prétexte de sacrifier au réalisme ou de ménager l'avenir, pourrait laisser croire que l'évolution en cours puisse se faire avec notre consentement.

Assumer pleinement notre fonction d'opposants est donc notre premier devoir.

UN DEVOIR DE "CRITIQUE RADICALE"

Inhibés par l'exercice du pouvoir, réputés disqualifiés pour n'avoir pas su endiguer le chômage et "changer la vie", privés de la fiction mobilisatrice d'un "système alternatif", nous paraissions parfois douter de nous-mêmes, de notre utilité, de notre avenir. Paradoxalement, la chute du communisme que nous avons toujours combattu, comme étant une hérésie totalitaire, nous condamnerait aussi.

Si ce genre de considération est tout à fait utile à celles et à ceux qui souhaitent la domination totale et irréversible du libéralisme économique ou à celles et ceux, qui, dans le camp du progrès, trouvent dans cette fausse évidence un alibi commode à leur acceptation implicite de ce système, elle n'en est pas moins fausse.

Non seulement la chute du communisme qui a transformé l'aspiration à l'égalité en cauchemar totalitaire ne condamne pas le socialisme démocratique, mais elle place cette famille de pensée, la nôtre, en première ligne pour porter désormais cette aspiration, l'aspiration à la justice sociale qui, au même titre que l'aspiration à la liberté, restent des éléments fondamentaux de l'espérance humaine. Les socialistes ne l'ont pas encore vraiment compris, traumatisés par leurs échecs récents et toujours prisonniers d'un schéma aujourd'hui disparu, où ils se situaient dans "l'entre-deux", entre le communisme et le capitalisme, entre la justice sociale et la liberté. La vérité, c'est que la chute du communisme fait d'eux l'axe central du camp du progrès. Ils y ont désormais une responsabilité majeure. Encore faut-il que, refusant d'être "les soigneurs du banc de touche" du libéralisme-économique, ils se situent résolument dans une position de "critique radicale" par rapport au système dominant. Ce qui ne signifie pas un rejet total et global de celui-ci, mais une volonté de faire remonter la réflexion, la critique, jusqu'aux racines de ce système, jusqu'à l'examen de ses causes. Et donc, de ne pas se contenter d'examiner les effets et d'essayer d'y porter remède.

C'est pourquoi notre réflexion critique doit être sans concession. C'est un véritable combat culturel que nous devons mener, avec humilité, mais aussi avec la volonté déterminée de rétablir la vérité par delà les apparences qui nous sont offertes en exutoi-

re. Et nos propositions, fondées sur cette réflexion, doivent porter sur l'ensemble des questions qui concernent la vie culturelle, politique et sociale.

Le nécessaire réalisme ne doit pas leur interdire d'être audacieuses, tant il est vrai que le seul véritable archaïsme auquel nous soyons exposés est celui de la tentation du renoncement à transformer la réalité sociale.

Mais cette volonté de transformation sociale n'implique pas que nous soyons dans l'obligation, comme on voudrait nous le faire croire, de produire un système alternatif clé en mains. En revanche, nous devons dire clairement sur quelles orientations et sur quel projet nous fonderons notre action pour faire reculer le système économique dominant et lui substituer **une société d'économie mixte, de démocratie sociale, de développement durable et du temps choisi.**

Non, l'Histoire n'est pas écrite et ce ne sont pas les champs de réflexion qui manquent. C'est l'audace et la volonté de s'y risquer. "Le courage c'est d'aimer la vie et de regarder la mort d'un regard tranquille. C'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ; c'est d'agir et de se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond (...) c'est de chercher la vérité et de la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe". Quatre-vingts ans après la mort de Jean Jaurès, son message n'a rien perdu de son actualité.

Encore faut-il que ces réflexions, cette critique débouchent sur des propositions. Le rôle d'un parti politique ne saurait se limiter à une "réflexion critique et à la description de la complexité d'une époque" : il lui faut proposer et convaincre pour créer les conditions d'une évolution souhaitable.

Mais encore il ne suffit pas d'expliquer pour convaincre, ni même de proposer des lois. Notre fonction n'est pas que de "pédagogie" ou d'initiative législative. Pour qu'il y ait transformation sociale il faut que les forces sociales qui y sont intéressées agissent, se mettent en mouvement.

Aujourd'hui, abîmés par les échecs et les déceptions, acculés à la défensive par la crise du marché mondial du travail, les salariés -ceux qui ont encore un salaire et ceux qui n'en ont plus- courbent l'échine, subissent, hésitent à s'engager dans le combat. Et cette passivité aggrave encore le déséquilibre du rapport des forces, l'inégalité sociale.

A la fin de ce siècle, les socialistes doivent proposer de changer la donne. Leur rôle

n'est pas de soigner l'exclusion, il est de la combattre à la racine. Il n'est pas de s'adapter ou de corriger à la marge le fonctionnement du système libéral. Il est de combattre pour que d'autres valeurs président à l'organisation de la société ; pour que les rapports humains ne se réduisent pas aux rapports marchands, pour que l'argent cesse d'être la règle de toute chose, que le progrès scientifique et technique soit au service des femmes et des hommes de notre temps, et l'économie au service de l'intérêt collectif.

Notre rôle est d'imposer un nouveau contrat social pour faire face aux grands enjeux des dix prochaines années en France et en Europe. Un contrat social qui se traduise par un progrès des conditions de vie, par de nouvelles conquêtes prises sur l'accroissement des richesses et des gains de productivité accumulés au cours des dernières décennies. Il est vain de se tourner avec nostalgie vers le passé et de courir après un modèle qui ne pourra plus exister. Imposer un nouveau contrat social, c'est imposer de nouvelles réglementations sociales, démocratiques, écologiques, à la fois dans l'espace national, à l'échelle européenne et au sein des grands organismes mondiaux.

Faute de quoi ce sont les structures démocratiques mêmes qui seront atteintes : au bout de la résignation subie, il y a la révolte, le chambardement, l'aventure, il y a le péril de mort pour la démocratie. Ce sont les prémices de ce drame que nous vivons.

Nous sommes sans doute arrivés au moment où, pour le conjurer, il ne suffira plus d'une bonne surprise électorale. D'autant qu'il n'y aura pas de bonne surprise électorale sans le retour offensif du mouvement social.

UN DEVOIR DE PROPOSITION

Les socialistes ont leur propre système de valeurs. Ils possèdent une grille de lecture forgée au cours de leurs luttes passées et qui n'a rien perdu de son actualité. Ils doivent s'en servir comme référence pour éclairer l'avenir de leurs propositions.

Nous devons dire ce que nous refusons -ce que la droite libérale nous prépare- ce que nous voulons sauvegarder et ce que nous proposons pour bâtir une société qui repose sur la justice et l'égalité, une société où les progrès technologiques et l'enrichissement

économique soient synonymes d'avancée sociale et non de paupérisation comme c'est le cas aujourd'hui.

ÉGALITÉ ET JUSTICE SOCIALE

Chômage, exclusion, précarité... Les mots ne manquent pas pour désigner une réalité sociale marquée par la plus forte aggravation des inégalités que nous ayons connue depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

■ Emploi

Les socialistes agissent pour défendre l'emploi partout où il est menacé. Ils s'opposent à ce que licenciements et précarité de l'emploi soient érigés en régulation du marché du travail. Ils font de la lutte contre le chômage l'objectif premier de toute politique de gauche.

Les socialistes proposent de s'engager dans une politique de croissance et de relance par la consommation et souhaitent la mise sur pied de mécanismes puissants de redistribution et de réglementation afin d'impulser une politique volontariste de la collectivité en matière de création d'emplois.

Notre première priorité est l'élaboration de programmes allant en ce sens. Ils peuvent notamment être mis en œuvre dans les secteurs les plus efficaces contre l'exclusion. A l'intérieur de ceux-ci, les besoins sont immenses et très inégalement satisfaits faute de moyens : santé, éducation, logement social, ville, assistance des personnes dépendantes, protection de l'environnement, prévention de la délinquance... Dans de nombreux cas, cela pourrait concerner des "emplois mixtes" financés par le marché et la collectivité publique (collectivités locales et État).

Pour combattre le chômage, il faut aussi nous engager résolument sur la voie de la transformation des dépenses **passives** (revenus de substitution, indemnisation, etc.) en dépenses **actives** (financement d'emplois effectifs).

De tels programmes devront s'appuyer sur une évaluation nationale des emplois directs et induits qu'ils pourraient générer et sur le renforcement des moyens de l'ANPE.

Dans le même temps nous devons prévoir une modulation des cotisations sociales pour soutenir les entreprises qui privilégient l'emploi. Il n'est pas normal que ceux qui bénéficient des plus forts gains de productivité, ceux qui créent le moins d'emplois, soient aussi ceux qui contribuent le plus fai-

blement à l'effort national. Il n'est plus possible de faire peser les charges sur le seul salaire, le capital et le "travail machine" doivent aussi être mis à contribution.

Une révision des procédures de licenciements doit être faite, en donnant au comité d'entreprise des pouvoirs plus étendus en matière d'expertise et d'alerte. Les plans sociaux seront refusés s'ils ne correspondent pas à des mesures de sauvegarde de l'entreprise : il n'est pas acceptable de voir des industriels annoncer dans le même discours des bénéfices mirobolants et des plans de licenciements. Les inspecteurs du travail, dont le nombre devra être accru, devront avoir un droit de contrôle des licenciements et pourront les suspendre. Les entrepreneurs recourant à des licenciements abusifs devront être sanctionnés.

Enfin, aucune aide aux entreprises ne doit être engagée sans que des garanties contractuelles en matière d'emploi ne soient obtenues en contrepartie. La collectivité ne doit pas financer des aides improductives en emploi comme a pu le faire M. Balladur en distribuant 100 milliards de francs aux entreprises (remboursement entre autres de la TVA), ce qui représente un million d'emplois payés au Smic sur un an.

■ Salaires

Les socialistes agissent contre toute remise en cause du Smic et des barèmes conventionnels et statutaires, pour leur application stricte avec sanction financière en cas de dérogation, pour une meilleure répartition des fruits de la croissance entre salaire et capital.

Les socialistes proposent plus particulièrement l'augmentation des bas salaires et du Smic, dans le cadre général de l'augmentation de pouvoir d'achat, pouvant favoriser une politique de relance par la consommation. En ce sens, ils encourageront l'organisation d'une négociation salariale par branches.

Les socialistes refusent que la mondialisation croissante de l'économie de marché aboutisse à un nivellement par le bas des salaires et des systèmes de protection sociale pour cause de concurrence avec les pays où les salariés sont dénués de tout droit. C'est tout l'objet du débat sur le Gatt et des négociations sur l'organisation du commerce mondial. Loin d'être un succès pour la France, nous pensons que ces accords sont de mauvais accords, dont nous n'avons pas fini de payer le prix.

Les socialistes agissent partout contre les délocalisations qui transfèrent l'emploi dans des pays qui pratiquent le dumping social.

Les socialistes proposent la mise en œuvre de normes sociales, avec sanctions pour les pays exportateurs qui ne respectent pas des garanties minimum en termes de droits des salariés. Ils combattront pour que l'Europe se dote d'une politique commerciale capable de protéger les niveaux de vie qui caractérisent nos pays. Mais ils savent aussi que la France ne peut trouver son salut dans l'égoïsme, mais dans la recherche permanente du codéveloppement et d'une coopération équilibrée et fructueuse.

■ Réduction du temps de travail

Les socialistes refusent que les gains de productivité accumulés au cours des dernières années ne profitent pas aux salariés. Le débat nécessaire sur le temps de travail et son organisation ne doit pas aboutir à une politique de déflation salariale.

Les socialistes agissent pour le respect du droit hebdomadaire à deux jours de repos consécutifs.

Les socialistes proposent les 35 heures sans diminution de salaire qui doivent être décidées politiquement au plan législatif, avec une durée prédéterminée d'application. Une négociation entre partenaires sociaux permettra d'en fixer les modalités par branches et d'ouvrir les voies de la réorganisation du travail, créatrice d'emplois. La puissance publique aura à charge d'examiner les conditions d'accompagnement dans chaque branche en fonction de leurs conditions concurrentielles.

La réduction du temps de travail est un instrument de redistribution de la richesse entre capital et travail qui peut et doit contribuer à la lutte contre le chômage. Dans une société qui s'enrichit, chacun doit pouvoir en tirer avantage. Là où il y a bénéfice privé, il doit y avoir bénéfice social et il dépend de la collectivité que ce principe soit réalité. Il faut diminuer le temps de travail, pas les salaires, afin que les progrès technologiques et l'augmentation des profits soient synonymes de progrès social et non de régression.

Ce n'est pas en réduisant les salaires que l'on peut lutter contre le chômage.

C'est l'ensemble de la société qui doit financer, par une politique de redistribution de tous les revenus, le progrès social.

■ Droit des salariés

Les socialistes refusent les remises en cause du droit du travail qui, sous couvert de flexibilité, sont organisées par la droite,

notamment au travers de la loi dite quinquennale rédigée par un auteur sans imagination qui a trempé sa plume dans l'encrier du CNPF. Ce n'est pas, au contraire, en remettant en cause les droits de ceux qui travaillent que l'on réglera le problème de l'emploi. C'est le libéralisme économique, pas les droits des salariés, qui est responsable du chômage.

Les socialistes agissent contre toutes les mesures visant à remettre en cause le droit du travail et abrogeront la loi Giraud.

Les socialistes proposent de renforcer le rôle du salarié dans l'entreprise. Il n'est plus possible, dans une société économiquement développée, que des femmes et des hommes apprennent par la lecture des journaux la vente de l'entreprise où ils travaillent.

La démocratie doit être une réalité, tout autant sur le lieu de travail que dans la cité. Un salarié doit être un citoyen dans l'entreprise, il doit, en outre, être associé à sa gestion. Les pouvoirs des comités d'entreprise, des délégués du personnel, doivent être renforcés et, pour certaines décisions importantes, un droit de veto suspensif des salariés doit être mis en place.

Dans le même temps, une commission d'enquête tripartite sur l'application des lois "Auroux" doit être constituée pour faire l'état de ce qui est appliqué et de ce qui ne l'est pas afin que la loi soit améliorée et respectée.

Il faut rabaisser de 50 à 20 le nombre de salariés nécessaires à une entreprise pour qu'elle ait l'obligation d'organiser l'élection de comités d'entreprise. Une loi doit assurer le droit syndical dans toutes les entreprises quelle que soit leur taille.

Par ailleurs, des délégués du personnel par bassins d'emploi doivent être institués afin que les salariés des petites entreprises ne soient plus démunis et sans représentation face à leur employeur. Des institutions représentatives du personnel doivent être autorisées d'une façon ou d'une autre dans toutes les entreprises quelle que soit leur taille.

Les sanctions administratives et pénales pour atteinte au droit syndical doivent être renforcées.

La formation des délégués du personnel doit être renforcée et le droit du travail doit être incorporé dans les programmes scolaires.

Les socialistes soulignent le rôle irremplaçable du syndicalisme, instrument de défen-

se des travailleurs et acteur de la transformation de la société. Il faut en France une force syndicale puissante. Les socialistes adhèrent au syndicat de leur choix et participent avec d'autres salariés à l'action syndicale. Ils respectent l'indépendance des organisations syndicales appelées à organiser tous les salariés sans distinction.

Les socialistes comprennent que le pluralisme syndical est le produit de l'histoire, mais ils considèrent que la division syndicale affaiblit les syndicats et les salariés.

Les socialistes se prononcent pour un syndicalisme puissant, organisant largement les salariés.

■ Développer les emplois de service

Il est courant de dire qu'il y a là un gisement d'emplois pour demain.

Les socialistes refusent la version libérale qui fait des emplois de service des emplois "de serviteurs" tels qu'ils existent au Japon et aux États-Unis où 90 % des emplois créés sont précaires et où 30 millions d'individus vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Les socialistes proposent que dans le cadre du service public qui seul peut garantir l'égalité d'accès de tous les citoyens, soient créés des emplois dans les nombreux secteurs où ils font actuellement défaut : aides maternelles, aides ménagères, travailleuses familiales, soins à domicile, crèches, aides aux personnes âgées et au quatrième âge dépendant...

Par ailleurs ces emplois doivent être dotés d'un véritable statut, d'une formation, d'une qualification, d'un déroulement de carrière. Comment admettre que l'on veuille amener 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat et ne lui proposer comme avenir que des emplois précaires au service de ceux qui en ont les moyens.

■ Santé, protection sociale

Les socialistes refusent l'organisation d'un système de santé à deux vitesses tel que nous le prépare la droite, qui ne laisserait l'accès aux soins de qualité qu'à une minorité ayant les moyens de financer d'importantes assurances complémentaires privées. Il n'est pas possible d'imaginer quelque chose de plus amoral que la transformation des soins, du droit à la vie, en un produit répondant à une logique purement marchande.

Les socialistes agissent pour défendre un système redistributif de protection sociale, bâti depuis 1945, et sa gestion démocratique (bénéficiaires, partenaires sociaux,

prescripteurs) que la droite met à mal, laissant se développer en dix-huit mois un déficit record de 120 milliards de francs. La sécurité sociale n'est pas une charge, elle est un droit dont aucun citoyen ne doit être privé. Elle doit garantir à tous un accès à des soins de qualité. L'hôpital public doit être un acteur essentiel de notre système de santé. Les régimes de retraite doivent rester protégés de la spéculation financière et fondés sur la répartition et la solidarité entre les générations.

Les socialistes proposent que les charges indues qui pèsent toujours sur la Sécurité sociale mais qui relèvent de la solidarité nationale soient transférées au budget de l'État. Pierre Bérégovoy avait engagé cette réflexion, poursuivons-la.

Après avoir clarifié les dépenses, il conviendra de poursuivre le transfert de la cotisation sociale qui pèse sur les seuls salaires vers l'ensemble des revenus, condition indispensable à la sauvegarde de nos systèmes de protection. Les dépenses qui relèvent de la solidarité doivent être fiscalisées. Un vaste plan de maîtrise des dépenses de santé, concernant notamment la médecine libérale et le médicament, doit être organisé rapidement.

Par ailleurs, pour tenir compte des évolutions de notre société, un certain nombre de propositions doivent être avancées.

Un régime de solidarité en faveur des personnes âgées dépendantes doit être créé et son financement assuré par de nouvelles ressources.

Chargée tout à la fois de lutter contre la pauvreté, de soutenir le logement, de participer à l'aide aux handicapés et à la politique de l'emploi, la politique familiale n'a plus de cohérence. Sous l'impulsion de la droite, la politique familiale est devenue un instrument très critiquable de la politique de l'emploi soit par une aide aux familles aisées pour qu'elles puissent s'offrir une garde d'enfants à domicile, soit par l'extension de l'APE pour inciter les femmes à se retirer du marché du travail. Les allocations familiales doivent être réformées. Elles peuvent être versées dès le premier enfant, mais un plafonnement doit être instauré et leur montant devenir proportionnel aux revenus de la famille. Le soutien aux familles monoparentales, par le développement de lieux et de cadres de solidarité, doit aider à briser leur isolement. Le développement des structures collectives d'accueil à la petite enfance doit être initié en partenariat avec les collectivités locales.

Une meilleure conciliation de la vie familiale et professionnelle doit être recherchée en soutenant et participant à une réduction du temps de travail pour les parents de jeunes enfants, en favorisant le partage des tâches entre le père et la mère.

Les Contrats emploi-solidarité doivent bénéficier d'une couverture retraite.

Une caisse de solidarité avec les victimes des grands fléaux doit être créée afin de répondre à des drames humains nécessitant un effort particulier de la collectivité.

■ Exclusion

Les socialistes refusent d'accepter comme une fatalité la paupérisation de pans entiers de notre population. La logique libérale, celle des ghettos, pousse chaque jour un nombre de plus en plus important de femmes et d'hommes dans des conditions de précarité absolue. 7,5 millions de personnes disposent aujourd'hui de revenus par unité de consommation situés entre 2.300 et 3.100 francs et 5 millions supplémentaires sont au-dessous des 4.100 francs. La démocratie perd de son sens pour celui qui n'a pas de toit pour le protéger et est réduit à la mendicité.

Les socialistes agissent pour défendre le RMI, tous les systèmes de protection sociale existants et notamment les allocations chômage.

Les socialistes proposent de donner la priorité au développement du volet insertion de la politique de lutte contre l'exclusion. Cela justifie la mise en place d'une structure interministérielle chargée de promouvoir toutes les potentialités de la nation, y compris l'encouragement public à l'initiative associative.

Il est indispensable que la collectivité publique puisse assurer un soutien aux jeunes sortant du système scolaire sans qualification (ils sont 80.000 aujourd'hui). Cela passe notamment par un soutien accru des missions locales pour l'emploi des jeunes. De plus, nous ne saurions faire de la solidarité et de la justice sociale nos valeurs de référence sans nous préoccuper de mettre en œuvre des actions de solidarité active, avec celles et ceux qui en ont besoin. En d'autres temps, confrontés à la misère, les socialistes ont su agir sans tout attendre de l'action institutionnelle qui leur paraissait inaccessible. C'est ainsi qu'est né le mouvement mutualiste, coopératif et associatif.

Les socialistes affirment le rôle indispensable des services publics, moteur de

l'insertion, et l'action incontournable de l'État comme acteur fondamental de la redistribution et de la solidarité.

Pour répondre à cette préoccupation, dès maintenant le Parti socialiste décide la fondation d'une association nationale de solidarité au service de toutes les détreesses, collectives comme individuelles.

ÉCONOMIE ET REDISTRIBUTION

■ Redistribution

Nous ne pouvons nous contenter, après avoir établi le diagnostic de la crise de notre société, de recenser les besoins en emplois, en mesures de justice sociale. Il est toujours possible, il est même relativement facile, de présenter des solutions, des remèdes, aux problèmes du temps. Mais cela n'a pas beaucoup d'intérêt si nous ne précisons pas comment nous dégagerons des ressources pour les financer.

■ Fiscalité

Les socialistes refusent la politique de la droite qui ponctionne massivement la consommation des ménages -80 milliards de prélèvement nets en dix-huit mois- et favorise les inégalités en accroissant la part des impôts indirects et en réduisant la progressivité de l'impôt sur le revenu.

Les socialistes agissent pour préserver à la fiscalité son rôle redistributif.

Les socialistes proposent une réforme en profondeur de la fiscalité afin de répondre aux besoins de notre époque et de corriger les nouvelles formes d'inégalité qui sont apparues.

Le prélèvement à la source, qui seul permet de "reprofilier" la fiscalité directe, doit être instauré.

L'imposition du capital doit être rééquilibrée par rapport à celle du travail. La "base salaire" de la taxe professionnelle doit être supprimée.

L'épargne financière et l'accumulation patrimoniale doivent être mises à contribution.

La lutte contre la fraude fiscale, essentiellement d'origine non salariée et qui représente 200 milliards de francs (2 millions d'emplois payés au SMIC), doit être considérablement renforcée. D'importants moyens spécifiques doivent être dégagés en ce sens.

L'impôt sur les grandes fortunes, qui ne rapporte actuellement pas plus de 8 milliards de francs (4% des sommes volatilisées dans la fraude fiscale), doit être augmenté.

Le contrôle et la taxation des mouvements de capitaux spéculatifs doivent être étudiés et mis en place.

Les taxes d'habitation doivent être, au moins en partie, assises sur les revenus. La fiscalité locale, largement archaïque et injuste, ne peut rester en l'état.

Un meilleur équilibre entre les taxes nationales et régionales doit être recherché.

Pourtant, l'arme fiscale risque de s'avérer insuffisante pour dégager les moyens nécessaires au financement d'une politique de l'emploi. Il faudra aussi recourir à la régulation, c'est-à-dire rendre à nouveau possible et effective la présence humaine dans un certain nombre d'activités, à la charge des bénéficiaires de ces services, avec déduction fiscale pour les plus faibles revenus.

■ Puissance publique et économie

Les socialistes refusent la politique qui consiste à liquider le patrimoine national au profit de l'investissement privé et à utiliser les privatisations comme un moyen de trésorerie courante.

Dans une économie où le capital financier occupe une place plus importante que jamais, il n'est pas possible que l'État voie lui échapper les grands leviers sans lesquels il risque à terme d'être impuissant à développer toute politique économique. Les privatisations engagées dans le domaine des assurances et plus encore des banques nous entraînent de ce point de vue sur une pente dangereuse.

Les socialistes agissent contre les privatisations anarchiques, dissociées de toute politique industrielle, contre la mainmise de la seule logique du profit sur des secteurs dont dépendent notre bien-être, la cohésion sociale de notre pays et l'indépendance nationale. Ils agissent pour la défense du service public.

Pour que nos sociétés puissent avoir une politique industrielle digne de ce nom il est indispensable qu'elles aient en leur possession un nombre limité mais significatif d'outils leur permettant de fixer des caps qui soient en rapport avec l'intérêt général. L'État doit assurer le long terme, le difficile, le stratégique et pas seulement ce qui n'est pas rentable. Les socialistes sont

contre un mouvement qui collectiviserait systématiquement les pertes des entreprises et privatiserait leurs gains.

Les socialistes proposent de reprendre la réflexion sur le rôle de la puissance publique dans notre économie. Il nous faut, si nous voulons réellement contrecarrer les évolutions libérales de nos sociétés, définir ce que nous souhaitons voir revenir dans le domaine public afin de préserver la capacité d'intervention de l'État dans les politiques industrielles et économiques ou éviter que des besoins essentiels de l'homme soient réduits à de simples produits marchands, notamment dans les domaines de l'environnement, de la santé, de l'éducation, de l'information. Ne faudrait-il pas, par exemple, envisager l'inclusion dans le domaine public -à quelque niveau que ce soit- des services de distribution de l'eau ?

Il faut en outre que, par ses choix ou son exemple, l'État se fasse le moteur et l'instigateur d'une politique industrielle cohérente et tournée vers le futur.

Cela ne veut pas dire obligatoirement qu'il faille, dans tous les cas, s'engager dans un processus de nationalisation. Ne soyons pas doctrinaires, dans ce domaine comme dans d'autres. Il existe de nombreux systèmes d'appropriation collective : par les salariés, par les usagers, par les collectivités locales, la mutualité, les organismes publics, etc. Tous méritent d'attirer notre attention et nous devons réfléchir, dans chaque cas, à la formule la plus efficiente.

Au moment où les besoins en emplois sont particulièrement sensibles dans le secteur public, c'est à nous socialistes qu'il appartient de reprendre la réflexion sur ce qui doit revenir au privé et ce qui doit aller au public, ce qui doit être laissé à la pure logique du marché et ce qui doit en être retiré.

■ Pour une politique de relance

Les socialistes agissent pour une politique de relance par la consommation rendue possible par l'action de la gauche au gouvernement : le franc stabilisé, l'inflation maîtrisée, les excédents commerciaux retrouvés. Les entreprises qui peinent par absence de marchés, de débouchés, souffrent d'une consommation insuffisante et non d'une crise de l'offre.

Les socialistes proposent une véritable politique de stimulation de la demande, notamment par une initiative de relance européenne de grande ampleur (politique salariale, grands travaux et emprunts) qui

doit prendre appui sur une meilleure coordination des politiques économiques.

De même une baisse progressive des taux d'intérêts longs doit être recherchée.

■ Agriculture, monde rural

Les socialistes refusent que la logique de rentabilité des exploitations et des productions aboutisse à la désertification rurale.

Les socialistes agissent pour la mise en œuvre de dispositifs de solidarité préservant l'aménagement rural du territoire. L'agriculture, comme la forêt, continuent de valoriser l'espace et constituent, de fait, des acteurs majeurs du développement rural.

La PAC doit par ailleurs engager une **politique des structures** qui favorise la présence équilibrée des agriculteurs sur le territoire en s'opposant aux concentrations de surfaces ou d'animaux.

Après l'acceptation du Gatt par la droite, au mépris de ses engagements, l'enjeu à moyen et long terme est de **renforcer l'organisation mondiale du commerce** spécialement sur les grands marchés des produits agricoles et alimentaires. Il s'agit d'assurer une meilleure régulation des échanges, d'éviter la spéculation, de prendre en compte les critères sociaux et environnementaux et de permettre aux pays en voie de développement de favoriser la montée en puissance de leur propre agriculture.

Les socialistes proposent

- D'instaurer une fiscalité différenciée pour les PME-PMI en zone rurale, une politique de soutien au commerce, à l'artisanat et aux métiers nouveaux (environnement, télétravail, tourisme rural, services de proximité...) s'appuyant sur des contrats entre l'État et les collectivités locales.
- De favoriser la pluriactivité sous sa forme moderne de l'entreprise rurale qui pourra à la fois se livrer à la production de biens alimentaires, à des activités artisanales ou commerciales, à la vente de services, notamment touristiques.
- De développer la fonction d'exportation vers les pays tiers et d'assistance alimentaire aux pays qui ont faim sans remettre en cause, pour eux, l'objectif d'autosuffisance.
- De moduler les aides fondées sur la compensation des handicaps régionaux car l'activité agricole dans les zones difficiles est fragilisée par une rentabilité plus faible et il convient d'y maintenir la présence d'agriculteurs.
- De plafonner les soutiens par exploitation afin de ne pas encourager, par les soutiens publics, la logique de concentration, due pour l'essentiel aux gains de productivité.

SOLIDARITÉ ET SOCIÉTÉ

Confrontés à un environnement social difficile, les Français sont à la recherche d'éléments de sécurité. La société se tourne alors vers l'État pour obtenir cette nécessaire solidarité que ne peut lui offrir le modèle libéral. Cette action résolue, les socialistes souhaitent la développer, en matière de sécurité, à l'école dans l'affirmation de la laïcité au service de la formation de tous, et dans l'aménagement du cadre de vie.

■ La sécurité

Le droit à la sécurité pour tous est une valeur républicaine. Ce n'est pas une valeur de droite. Face à la protestation des couches sociales les plus défavorisées qui sont les plus touchées par la violence et la délinquance, nous devons répondre aux attentes d'une sécurité de proximité.

Mais les socialistes se refusent à suivre la droite et les gouvernements conservateurs qui se sont servis de la délinquance et de la criminalité à des fins électorales en flattant souvent les réflexes les plus dangereux, tournant le dos à nos valeurs de démocratie et de solidarité.

Proposer aujourd'hui une nouvelle politique de sécurité, c'est d'abord répondre en priorité aux attentes précises et légitimes de la population. Nous devons fournir la même sécurité aux étrangers qui vivent normalement sur notre sol. Et les principales dispositions ségrégatives des lois sur le code de la nationalité ou les contrôles d'identité devront être réexaminés au regard d'une politique sereine et maîtrisée d'intégration conforme à nos meilleures traditions.

Prévenir, dissuader, réprimer, réparer, voilà les axes fondamentaux d'une politique socialiste de la sécurité publique.

Concrètement, il faut diminuer les risques qui inquiètent les habitants des villes et qui génèrent le sentiment d'insécurité. Cela est possible en disposant de plus d'effectifs par l'amélioration de la coopération entre la justice, la police, la gendarmerie, la douane, etc. Les socialistes veulent la rénovation de ces institutions de sécurité pour qu'elles soient effectivement engagées dans la réponse aux attentes des citoyens.

Les idées ne manquent pas : structures de médiation mises en œuvre par des citoyens, participation des citoyens à l'orientation de l'action locale et au contrôle des services de sécurité, mise en place de commissions de

suivi des peines ouvertes aux citoyens, conseil supérieur de la police composé de magistrats, d'anciens policiers, de hauts fonctionnaires veillant au bon fonctionnement de la police, dans le plein respect de la tradition républicaine et rendant public son rapport annuel... **Les Socialistes s'engagent sans complexe dans la définition d'un projet politique assurant la sécurité pour tous avec le souci de l'efficacité.**

■ Toxicomanie

Les toxicomanes sont devenus le premier groupe exposé au Sida : en 1993, 29,1 % des cas de Sida déclarés sont des toxicomanes alors qu'ils n'étaient pas 4,5 % en 1985. **Tout doit être mis en œuvre, avec détermination et humaniste, pour que les nouvelles contaminations soient évitées.**

Il est donc urgent de prendre des mesures de réduction des risques (vente de seringues en pharmacie, échanges de seringues, développement large des traitements de substitution afin de modifier significativement les conséquences de l'usage des drogues injectables, accès des toxicomanes aux soins, dans les hôpitaux, les services d'urgence, dans l'hébergement, participation de tous les acteurs concernés à la prévention). Les socialistes estiment que, face au Sida, la prévention et le soin sont devenus des priorités, alors qu'en France, le budget du soin et de la prévention représente seulement 4 % du budget de la lutte contre la drogue.

Toute l'Europe change de politique. Il ne s'agit pas pour autant de renoncer à la lutte contre la toxicomanie, mais de lutter de façon à la fois plus efficace et plus humaine. S'il est essentiel de maintenir la répression contre les trafiquants, il est également indispensable que le budget de la prévention et du soin aille largement au-delà des 4% du budget de lutte contre la drogue qu'il représente aujourd'hui. On ne peut déplorer le mal sans s'attaquer à ses racines.

■ Sida

C'est en pensant à tous ceux qui sont touchés par le virus personnellement, mais également à tous ceux dont un proche, un parent ou un ami est atteint par la maladie, que nous devons engager nos réflexions et présenter nos propositions.

Nous devons le faire avec la volonté que ces réflexions ne se limitent pas à une indignation de circonstance mais, bien au contraire avec la détermination, en dépassant les tabous, à mettre en œuvre tous les moyens financiers, humains ou techniques permettant bientôt de faire reculer la maladie.

Il y a urgence.

Il nous faut donc agir et cela dans quatre directions principales :

- **La politique de prévention.** Elle est impérative, elle doit être complète et régulière en associant nécessairement tous les acteurs concernés par la prévention, le traitement ou le suivi de la maladie : les associations dont l'action irremplaçable doit être soutenue et aidée, les médecins, les pharmaciens, l'école ou encore les collectivités locales. Leur rôle est essentiel.

- **La limitation des risques.** Aucune mesure ne peut être imposée en la matière mais des incitations fortes peuvent être répétées :
 - réduction du prix du préservatif ;
 - incitation au dépistage (qui permet également la prise en charge précoce des personnes touchées) ;
 - la réduction des risques liés à la toxicomanie et à l'incarcération.

- **Le respect des malades** constitue un impératif. Respect dans leur vie professionnelle, dans le cadre des traitements qui leur sont prodigués mais également grâce aux aides susceptibles de leur être accordées (protection sociale, prestation de retraite anticipée, etc.).

Toutes ces mesures nécessitent, sachons-le, un contact direct entre le malade et ses interlocuteurs, une relation de proximité étroite susceptible de dégager, au cas par cas, les meilleures solutions correspondant chaque fois à des situations particulières.

- **Affecter les moyens** que l'importance du défi impose et mettre en œuvre les formes de coopération adéquates permettant à la recherche de progresser en profitant au maximum de la synergie des travaux des équipes les plus performantes.

Il s'agit bien là d'un problème de santé publique mondial pour lequel on ne peut attendre de solutions des seuls laboratoires privés qui pourraient abandonner leurs recherches sur les vaccins au motif qu'ils ne seraient pas suffisamment rentables.

Ce sont en effet les pays en voie de développement qui sont les plus touchés. On sait que leurs ressources ne permettront pas de rentabiliser certaines recherches.

Il est donc de la responsabilité des pouvoirs publics de s'assurer que tout ce qui pourra être fait, au niveau national comme international, pour faire reculer la maladie, le sera.

■ Environnement

L'environnement ne peut plus simplement être prétexte à des conférences internatio-

nales ou à des interrogations philosophiques. Les socialistes soutiennent qu'il faut lier aménagement du territoire, qu'il soit urbain ou bien rural, protection de l'environnement et solidarité. Conformément aux grands principes de la conférence de Rio, ils plaident pour une stratégie de développement durable qui, loin de freiner la croissance, sache l'entretenir en développant de nouveaux emplois, de nouveaux concepts de consommation, bâtis sur des besoins différents qui mettent au premier plan la défense des valeurs environnementales communes à la planète. **Dès l'école, il faut développer une culture écologique de masse.** Jusqu'à l'université il faut entretenir cette science en y introduisant des chaires d'écotechnie, en associant dans des actions de terrain laboratoires de recherches et industriels.

Un **ministère des ressources naturelles** regroupant l'environnement, l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'équipement pourrait être le gestionnaire de cette ambition. Il veillerait à la non-surconsommation de l'espace français. Il serait chargé de la mise en place d'écotaxes transformant le pollueur en payeur. Sous son égide, l'application de la loi sur les déchets sera accélérée, les entreprises de récupération investissant dans ce secteur étant exonérées d'impôts pendant cinq ans ; une instance de médiation permettant de résoudre une éventuelle contradiction entre la protection de la nature et certaines activités (industrie, chasse) devra être établie. La loi du marché détruit inexorablement notre environnement, car elle considère que la nature est un bien inépuisable et gratuit. Ceux qui polluent ne sont pas ceux qui en subissent les conséquences.

Pour, si ce n'est mettre fin, du moins réduire ou **inverser la montée de la pollution dans les grandes agglomérations urbaines**, source d'accroissement des maladies respiratoires et de la mortalité, des dispositions devront être prises pour améliorer la qualité de l'air dans les villes. La diminution des fumées et des poussières, le retour à une fiscalité favorable au sans plomb, une aide à la voiture électrique, une augmentation de la part des énergies renouvelables pour l'heure limitées à 2,2 % de la consommation énergétique, un redéploiement vers le transport ferroviaire sont des pistes qu'il faut suivre.

Tirant les leçons des différents drames que la France a connus, un **plan d'aménagement du sol et du sous-sol** sera mis en œuvre de manière à prévenir les catastrophes naturelles (inondations, glissements de terrain), d'éviter l'érosion des sols et

l'épuisement des ressources en eau. Le régime des enquêtes publiques et des enquêtes d'impact doit être amélioré. De même, il faut accompagner chaque permis de construire d'envergure d'un projet d'environnement, associer des espaces verts aux programmes immobiliers et ne pas concevoir les projets d'aménagement sans un minimum d'arbres plantés à l'hectare.

La loi Bosson, qui supprime le caractère obligatoire de la publicité, donc de la transparence des transactions entre collectivités et personnes privées, fait l'effet d'une véritable "amnistie écologique". Elle remet en cause la protection des paysages et réduit considérablement les moyens d'action des associations. Elle sera abrogée.

Enfin, les socialistes ne peuvent pas ne pas s'intéresser à la protection de la diversité biologique, à la maîtrise raisonnée des manipulations génétiques du vivant, à l'utilisation de l'atome dans des conditions incertaines par quelques pays, aux questions posées par la modification du climat terrestre et ses effets (désertification, pluies acides, effet de serre, rejets marins).

■ Éducation

Les socialistes dénoncent l'abandon opéré en mars 1993 de la priorité à l'éducation et à la formation. Ils se prononcent pour l'amplification de l'effort de scolarisation. Le débat sur les valeurs éducatives ne saurait être abandonné à la droite. La conception française de la nation en tant que forme politique a été un remarquable creuset d'intégration au cours des siècles. L'école en a toujours été l'instrument majeur. C'est à travers elle que l'État républicain a cherché à renforcer la cohésion sociale. Chaque jeune doit donc avoir les possibilités d'accéder au savoir, à la citoyenneté et à la qualification nécessaire aujourd'hui pour une vie personnelle, sociale et professionnelle épanouie.

Les socialistes ne peuvent considérer que l'éducation, le savoir sont de simples produits marchands. Avec l'ensemble des forces laïques, ils se tiennent mobilisés pour défendre, développer et améliorer le service public de l'éducation nationale.

Transformer l'école, renforcer son rôle dans la cohésion sociale, la dynamiser comme lieu de partage des savoirs, c'est aussi la penser comme un espace de solidarité entre les générations. Dans le débat actuel sur la réforme du collège, la rénovation des lycées, l'accent a été mis sur la vie scolaire, l'accompagnement pédagogique. **Pour les socialistes, il faut**

accroître la présence d'adultes dans et autour de l'établissement. Cela revient, dans un contexte de crise économique exacerbée, à renforcer la cohésion sociale. Une école qui s'ouvre aux relations entre les générations est une école qui fait toute sa place aux parents, aux femmes, aux associations, au tissu associatif, aux entreprises qui l'entourent dans la valorisation du soutien scolaire, de l'enseignement en alternance et du tutorat.

Par ailleurs, les **formes civiles du service national** ont, en 1993, à peine concerné 27.000 appelés, soit 10 % du contingent. Dans un contexte d'évolution de notre politique de défense, la présence des appelés du contingent dans les établissements scolaires pourrait être aisément doublée ou même triplée, notamment en faveur des ZEP (zones d'éducation prioritaire) dont tout porte à croire qu'elles font aujourd'hui figure de parent pauvre de la politique gouvernementale.

Les socialistes proposent de relancer la politique des ZEP pour tramer un véritable réseau d'accompagnement scolaire et social autour du collège ou du lycée, un espace en faveur des adolescents des quartiers populaires avec l'aide des travailleurs sociaux et des associations familiales. Au delà, ils proposent des critères nationaux et transparents d'attribution de ces moyens afin que les ZEP puissent progressivement disparaître et non pas devenir des ghettos ou des repoussoirs. Il faut à nouveau organiser des programmes de soutien aux 80.000 jeunes qui sortent encore chaque année du système scolaire sans qualification.

Il faut poursuivre l'effort de déconcentration et de diversification de notre système éducatif, en favorisant une plus grande autonomie des établissements comme un outil au service de la différenciation des moyens : pour la lutte contre les inégalités scolaires, il faut donner plus à ceux qui ont moins (crédits, postes, soutien dans les ZEP...). Cette décentralisation ne saurait toutefois s'exprimer que sous l'autorité de l'État, garant de l'égalité des chances et de la laïcité du service public qui doit conserver le contrôle des programmes, de la collation des grades, de la formation et de la nomination des maîtres. **Il est indispensable de poursuivre la démocratisation de l'enseignement supérieur.**

Les socialistes doivent imaginer des formules, notamment fiscales, pour inciter les entreprises françaises à investir plus dans la formation, alors qu'elles le font dix fois moins qu'en Allemagne, et mettre à l'étude un **vrai contrat de formation pro-**

fessionnelle, prolongement de l'alternance sans statut scolaire. Pour une période pluriannuelle à cheval sur la formation et la vie active, cofinancée par les entreprises et la puissance publique, respectant les obligations de formation et les règles sociales élémentaires.

Ce que les socialistes veulent, ce sont des politiques de formation accompagnant les citoyens sur la longue durée, leur permettant d'acquérir des qualifications élevées et adaptées, répondant au besoin grandissant de polyvalence, qui sont nécessaires aujourd'hui. Il n'est plus possible de séparer les formations initiales et continues qui doivent au contraire former un tout indissociable. Le combat pour l'égalité vis-à-vis de l'accès au savoir ne peut plus se limiter au seul problème de l'entrée dans le système scolaire. Il concerne toute la vie active d'un citoyen.

Une telle démarche serait aussi susceptible de déboucher sur un effort accru de l'Éducation nationale en faveur de la création d'emploi.

■ Laïcité

Le Parti socialiste a lutté avec succès contre le gouvernement conservateur qui, il y a quelques mois encore, tentait d'abroger subrepticement la loi Falloux. Dans une démocratie, un système scolaire public, gratuit, laïque et obligatoire, instrument d'éducation et de connaissance, mis au service de la liberté de conscience et de l'égalité des chances, joue un rôle central. L'école, le collège et le lycée doivent rester le creuset d'une société française unie et solidaire.

Au delà du système éducatif, les socialistes veulent conforter le modèle républicain et laïque d'intégration.

■ Logement

Les socialistes refusent que la logique du marché régie la politique de l'habitat d'une démocratie moderne. C'est le prix du mètre carré qui est directement responsable du développement de ces ghettos urbains dont nous constatons tous les dangers pour la cohésion sociale du pays. La droite, en remettant en cause la politique de la ville, en s'en prenant aux aides au logement social (100.000 PALULOS en 94 contre 200.000 en 93, et 85.000 PLA contre 90.000), en favorisant la spéculation immobilière développe, dans ce domaine aussi, une politique inégalitaire.

Les socialistes proposent

- De lancer, comme une de leurs priorités

tout autant en terme d'habitat que d'emploi, un vaste plan de construction et de réhabilitation des logements sociaux, dont les niveaux de loyers ou les coûts d'accession ne seraient pas tels qu'ils remettraient en cause leur caractère social, comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui.

- De favoriser une politique de solidarité nationale entre les communes afin de lutter contre les disparités grandissantes engendrées par la loi du marché. Il s'agit là de prolonger ce que nous avons déjà commencé, au grand regret de MM. Chirac, Sarkozy et Pasqua.

- De réfléchir à une municipalisation des sols dans les grandes agglomérations comme cela existe dans certains pays du nord de l'Europe.

- De revoir les critères d'admission dans les HLM.

- De limiter plus strictement les hausses de loyer qui excluent, notamment dans la région parisienne, certaines catégories sociales de quartiers, voire de villes entières.

■ Politique de la ville

La gauche n'a pas à rougir des politiques publiques, et notamment de la politique de la ville, qui ont été mises en œuvre dès le début des années 80 pour lutter contre l'exclusion et plus précisément l'exclusion des jeunes. Les socialistes, là comme ailleurs, revendiquent leur bilan et assument le travail qu'ils ont fait.

Des moyens ont non seulement été dégagés, mais des démarches et procédures nouvelles ont permis à l'État d'intervenir de manière plus souple, plus ciblée dans ce "monde sans pitié", celui des banlieues, celui des "reclus" et des "exclus".

En dix ans, de 1982 à 1992, le Fonds d'action sociale a multiplié par dix le nombre des associations qu'il subventionnait, passant d'environ 400 à plus de 4.000. Cela n'a pas suffi. Notre politique de la ville est demeurée en retrait par rapport aux attentes des jeunes des quartiers et ce qui semble à nouveau prévaloir c'est un sentiment d'isolement, de fatigue des acteurs sociaux. Des comités de quartiers dotés d'un budget et de contrats d'objectifs pluriannuels sont donc nécessaires pour relancer ce mouvement.

Les socialistes doivent répondre à cette nouvelle situation en rendant tous les dispositifs préexistants plus efficaces, en les décloisonnant. On doit sûrement envisa-

ger d'augmenter les moyens humains et financiers. Mais les politiques publiques, celles de l'État, des collectivités locales, n'auront de prise sur la question urbaine que si elles favorisent le remailage du tissu social. Pour que la participation des jeunes aux actions qui les concernent, pour que le thème de la citoyenneté des jeunes ne relèvent pas sans cesse de l'incantatoire, il faut s'inquiéter des modalités concrètes de responsabilisation, d'autonomie et d'engagement civique des jeunes.

Seule une politique systématique d'information sur les droits des jeunes, seule l'ouverture du droit d'association aux mineurs nous conduiront dans cette voie. **Il faut garantir le droit réel à l'autonomie des jeunes.** Nous ne pourrions pas faire l'économie d'une association globale des jeunes à notre processus collectif de recomposition des valeurs. Concrètement, cela nous amènera peut-être et à titre d'exemple à les associer plus largement aux instances de régulation et de gestion de l'audiovisuel.

Pour mener à bien cette démarche audacieuse, celle qui nous permettra de mieux vivre ensemble, dans la ville, en affichant précisément une solidarité entre les générations, **il faut mettre en chantier une véritable loi programme pour la jeunesse.** Cela n'aura pas d'effets que sur les jeunes. Pour des parents qui ont perdu parfois dignité et autorité à titre individuel et en raison du chômage, retrouver précisément cette dignité et cette autorité passe par un échange collectif, une expérimentation et une solidarité de base. Les projets de médiation que nous avons financièrement soutenus, de type "grands frères" ou "parents relais", s'inscrivaient dans cette logique.

■ Culture

Les socialistes assument le bilan de la gauche. Il se traduit par un accroissement constant des crédits réservés à la culture qui sont passés de 0,48 % du budget de l'État en 1981 à 1 %, par le développement de l'offre culturelle et le soutien constant des autorités publiques aux artistes, par la reconnaissance de toutes les expressions artistiques, par le maintien de l'insertion de la culture dans la vie quotidienne de nos concitoyens, par le soutien à la formation artistique, à la promotion des industries culturelles et à la professionnalisation des circuits d'aides ou d'avances sur recettes. Depuis deux ans ce ne sont plus des priorités.

Les socialistes soutiennent l'action internationale dans le domaine des arts et de la culture qui concourt au rayonnement de

la France et tient une part importante dans notre soutien aux pays défavorisés, ainsi que la promotion des industries culturelles européennes, la rénovation engagée de l'enseignement artistique, ce pilier essentiel, avec le soutien au cinéma, la promotion du livre et du théâtre amateur, de toute politique culturelle de masse.

Le rapport Paris/province doit également être au centre de notre réflexion sur la culture. Il n'y aura pas de réduction des inégalités culturelles, qui sont autant géographiques que sociales, sans le soutien de l'État et une vraie politique d'aménagement du territoire. Les socialistes veulent maintenir les crédits déconcentrés qui sont la certitude que les collectivités locales ne se désengagent pas de l'effort culturel.

Les socialistes doivent également défendre la culture dans l'audiovisuel. Les nouvelles technologies, câbles, satellites, autoroutes de l'information, ne cessent de se développer et induisent des transformations fondamentales, notamment dans l'offre de programmes télévisés. Alors que l'écoute des médias est devenue une des premières "activités éveillées" des femmes et des hommes, il n'est pas souhaitable que nos enfants s'abreuvent des séries télévisées violentes, pas plus que de variétés et de jeux. **Il faut promouvoir une politique culturelle audiovisuelle de qualité, non pas pour l'imposer, mais pour que le spectateur-citoyen soit en situation de choisir ce qu'il veut voir.**

Pour les socialistes cela passe par une redéfinition plus ambitieuse des cahiers des charges des chaînes publiques, par un soutien énergique à la création de programmes vidéo culturels diffusés à des prix réduits, par une régulation financière évitant la dictature de l'audimat et du marché.

Les cassures de la société s'accroissent et les millions d'exclus que laissent de côté le chômage, la maladie -notamment le Sida- ou la vieillesse, attendent du service public de la culture l'aide juste et durable qu'il est normal qu'il leur apporte. Il ne faut pas oublier que les cinq millions d'exclus du travail sont également cinq millions d'exclus de la culture. **C'est pourquoi le Parti socialiste quand il parle de redistribution, quand il affirme qu'il y a de plus en plus de pauvres, alors qu'il y a de plus en plus de profits, ne parle pas seulement d'argent, de bénéfices ou d'entreprises. Il évoque également ces richesses et ces plus-values intellectuelles dont le plus grand nombre des Français sont aujourd'hui également privés. Il faut**

donc que la culture, il faut donc que l'art, il faut donc que l'éducation viennent aussi compenser les difficultés que vivent ces femmes et ces hommes en détresse.

LIBERTÉS ET DÉMOCRATIE

Les institutions ne favorisent pas les forces qui veulent transformer la société mais confortent celles qui font le pari de l'immobilisme. Il nous faut donc dire clairement que la transformation sociale suppose aussi une transformation du mode de représentation politique, de la prise de décision et du contrôle collectif. Le système institutionnel ne peut, dès lors, rester tel qu'il était il y a trente ans si l'on veut conforter notre démocratie et parfaire les libertés qui la caractérisent. Cette réflexion sur les institutions, les élus, les scrutins, doit évidemment s'accompagner d'une analyse de ce que devrait être la justice en France et d'une critique des rapports étroits que le pouvoir entretient actuellement avec les médias.

■ Les institutions

● Le président de la République française est le seul dirigeant des démocraties occidentales à cumuler les fonctions symboliques de chef de l'État et les fonctions effectives de chef de l'exécutif, à disposer d'un pouvoir étendu sur l'ensemble des rouages administratifs de la nation et d'une prépondérance sur la fraction de la classe politique qui l'a porté au pouvoir, à diriger les forces militaires et à maîtriser le feu nucléaire, à détenir de vastes possibilités de décider seul d'un certain nombre d'actes qui engagent la nation tout en étant directement investi d'un mandat long et renouvelable par le suffrage universel.

En cas de concordance des majorités présidentielle et parlementaire, la dyarchie théorique qui existe, aux termes de la Constitution de la Ve République, au sommet de l'État est déséquilibrée, ce qui risque d'entraver et de minorer l'action du Parlement. Le Premier ministre à la tête d'un gouvernement révocable n'est pas tant responsable devant le Parlement que devant le président et, de façon subsidiaire, l'opinion. En cas d'opposition de majorités, ce bicéphalisme est un facteur de sclérose sociale, d'affaiblissement international et de tensions politiques, pour le pays tout entier.

Partant de ce constat, les socialistes doivent se prononcer pour un mandat quinquennal renouvelable. Cette solution ramènerait la durée légale d'exercice du

pouvoir en France aux durées maxima, dans l'ensemble observées, de présence au pouvoir des responsables des autres exécutifs européens.

● La rénovation du rôle des assemblées et de leur fonctionnement est nécessaire. Les socialistes veulent refaire de l'Assemblée nationale le centre du débat politique. Cet objectif passe par un rééquilibrage des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif.

Le rééquilibrage au bénéfice du législatif exige avant toute chose un recours plus limité à l'article 49-3. Il semble dans tous les cas de figure que l'emploi n'en est légitime qu'après la première discussion du texte. L'ordre du jour doit faire une place aux propositions de loi auxquelles seraient consacrées une ou plusieurs séances par mois. Chaque groupe parlementaire pourrait voir un des textes qu'il soutient être de plein droit examiné à chaque session. Une proposition soutenue par les trois cinquièmes des députés devrait en outre aboutir à une inscription prioritaire automatique. Enfin, un accroissement du domaine de la loi face au règlement est plus que nécessaire.

- L'information administrative doit être plus régulièrement et plus précocement fournie à la représentation nationale. Un comité d'évaluation et de faisabilité des lois pourrait intervenir en amont de la discussion parlementaire et se faire communiquer l'ensemble du dossier appuyant le texte législatif. Il importe également que soient rebudgétisées, enfin, un certain nombre de ressources et de dépenses publiques qui échappent dorénavant, dans l'illégalité la plus totale, à la représentation nationale.

- D'une façon ou d'une autre, une séance de questions d'actualité comprenant des réponses directes, c'est-à-dire non lues par les ministres et non préparées par leurs services, aux interrogations des parlementaires s'exprimant sans texte, doit avoir sa place à l'Assemblée nationale.

- En ce qui concerne le Sénat, les socialistes proposent l'extension de la représentation proportionnelle aux départements élisant 3 sénateurs et plus (au lieu de cinq actuellement).

- Enfin, les socialistes souhaitent que l'opposition se voie garantir des droits véritables. La réunion d'une commission d'enquête, la communication d'une étude réalisée par un service ministériel, la saisine d'une organisation telle que la Cour des comptes ou une des autorités administratives indépendantes, doivent se faire à la demande de 60 députés ou 60 sénateurs

selon une procédure identique à celle suivie pour la saisine du Conseil constitutionnel.

Il faut également renouveler l'organisation du travail parlementaire.

- L'axe principal autour duquel tourne ce renouveau du pouvoir législatif est la Commission. Au Bundestag, il existe une commission par grand ministère. L'action conjuguée de parlementaires spécialistes travaillant en liaison avec des correspondants dans chaque administration et des commissions ad hoc dotées de pouvoirs d'enquête, serait plus appropriée à la technicité des sujets abordés par le Parlement. C'est dans ce cadre que se ferait l'essentiel de l'examen du texte. Un très large pouvoir d'audition serait confié à ces instances. Il pourrait être étendu au contrôle des principaux fonctionnaires désignés par un décret du président de la République qui devraient s'y présenter avant que leur nomination ne soit effective.

- Les séances plénières inscrites dans des sessions plus longues ou plus nombreuses, impliquant un nombre de jours hebdomadaires de présence moindre pour laisser les parlementaires travailler dans leurs circonscriptions, seraient réservées aux grands débats politiques, à la discussion des textes les plus importants, des lois-cadres et de programme, et à la ratification des textes adoptés en commission. La présence des membres du gouvernement concernés ou du Premier ministre y serait obligatoire.

- Après le vote, les commissions dont les débats seraient publiés et ouverts au public, pourraient assurer un véritable suivi législatif, étendu aux textes européens, et procéder à l'évaluation a posteriori des lois votées par la représentation nationale, d'en apprécier l'application au bout de douze mois. Le président de la commission concernée rappellerait, par lettre, les mesures auxquelles le gouvernement s'était engagé. Si les règlements d'application portaient atteinte à l'esprit de la loi, le président de la commission pourrait être autorisé à saisir le Conseil d'État.

● Dans la fonction publique les nominations au tour extérieur doivent être décidées sur des critères objectifs. En contrepartie le passage d'agents publics dans le secteur privé doit être mieux encadré juridiquement.

■ Les élus

● La parité entre hommes et femmes est un objectif prioritaire.

● La tâche de représentant de la nation est lourde et prenante pour celui qui s'attache à remplir au mieux le mandat que les électeurs lui ont confié. La loi sur les cumulés, de 1985, voulue par la gauche, avait déjà tiré les premières conséquences de la spécialisation que nécessite chaque fonction élective. Il faut poursuivre dans cette voie en tenant compte cependant des effets bénéfiques qu'il peut y avoir dans la complémentarité entre un mandat local et un mandat national. L'exécutif et le législatif ne peuvent se confondre à ce point. De même, de façon plus générale, les socialistes estiment nécessaire de limiter strictement la liste des missions et fonctions privées ou publiques compatibles avec celle des élus.

● **De façon générale les socialistes souhaitent que le contrôle des patrimoines des élus, ainsi que de leur situation financière et fiscale, soit renforcé et qu'une plus grande publicité en soit faite.**

● **Les âges de l'éligibilité aux responsabilités publiques doivent être abaissés et rendus plus cohérents.** Les conseillers municipaux peuvent être âgés de 18 ans, les maires, conseillers généraux et régionaux de 21, les députés de 23 et les sénateurs de 35.

● **Un financement entièrement public des partis politiques est aujourd'hui nécessaire.** Les socialistes estiment qu'il n'est pas de vie politique qui puisse se développer sans que la transparence des revenus des partis politiques soit établie. Ce mouvement doit s'accompagner de l'abaissement des plafonds de dépenses électorales.

■ Le civisme

● En France, comme dans la plupart des grandes démocraties électorales, **l'élévation des taux d'abstention**, notamment lors des élections intermédiaires ou partielles, semble indiquer qu'un seuil psychologique de banalisation, voire de désintérêt, est atteint. La multiplicité des échéances électorales se conjugue avec la pluralité des modes de scrutin pour détourner les électeurs de leur devoir civique. Des aménagements du calendrier et des processus électoraux peuvent être envisagés. La France, comme d'autres pays européens, pourrait pour toutes les élections, y compris les scrutins nationaux, offrir à ses électeurs plus d'un jour pour accomplir leur devoir électoral et associer un jour de week-end et un jour en semaine. Il devrait être possible au minimum de voter plus tôt et plus tard pour que le scrutin ne soit pas considéré comme une gêne.

- **Il est également capital de réfléchir à la simplification des règles électorales.**

Voter doit être une chose simple. Ainsi chacune des trois élections locales est soumise à des règles de scrutin profondément différentes les unes des autres. Il est nécessaire de réfléchir au choix de scrutins plus cohérents et plus justes qui tiennent compte cependant de nos traditions électorales. En premier lieu, l'élection des conseils régionaux au scrutin proportionnel dans le cadre de la région paraît s'imposer.

- **L'inscription sur les listes électorales peut être facilitée.** Une information plus moderne, plus directe des électeurs, plusieurs aménagements des règles existantes peuvent conduire à une meilleure inscription des jeunes citoyens sur les listes électorales. Un recensement comparable à celui auquel est soumise la population masculine en vue du service national pourrait également être instauré. Il se traduirait par une proposition automatique d'inscription sur les listes électorales de la commune de résidence de tous les citoyens parvenus à l'âge de 18 ans. Les socialistes doivent enfin songer à l'abaissement de la majorité électorale à 16 ans pour les élections locales.

■ L'organisation du territoire

● **Une décentralisation juste et opérationnelle ne peut s'accomplir qu'en accord avec les élus et les populations concernées.** Le processus de décentralisation politique s'est donc accompli en France en faisant l'économie d'une refonte générale de l'agencement des locales. La France aligne quatre niveaux d'administration : État, régions, départements, communes auxquels il faut ajouter la Communauté économique européenne et les innombrables formules intermédiaires (SIVOM, SIVU, districts, communautés, ententes interdépartementales ou inter régionales). Cette organisation compliquée se place à l'origine d'une dissolution et d'un émiettement des responsabilités et du saupoudrage des financements dont profite l'État (on vient de le voir dans sa tentative de faire supporter le coût croissant du RMI aux départements). Cela est dommageable à la cohérence des politiques publiques. L'exemple de l'enseignement, dont les charges d'investissement et de fonctionnement matériel sont réparties entre la commune (primaire), les départements (collèges), les régions (lycées) et l'État (universités), mais dont la gestion des moyens en professeurs et la définition du contenu des programmes ou des examens restent du seul domaine d'un ministère, est, sur ce point, éclairant. L'achèvement du processus de décentralisation passe dès lors comme d'autres pays d'Europe l'ont déjà

fait, par l'attribution de pouvoirs plus étendus aux assemblées délibérantes locales dans un certain nombre de domaines (éducation, transport, industrie, agriculture, environnement, logement, tourisme). Une véritable écoute du mouvement associatif et des acteurs économiques ou sociaux locaux paraît également indispensable.

Cette évolution doit cependant être accomplie dans la justice et la solidarité économique. A l'heure actuelle les différences de moyens financiers et humains entre les régions Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les 19 autres, entre les départements urbains et les départements ruraux, entre les grandes agglomérations et les petites communes, sont colossales. La France décentralisée ne peut être une France d'inégalités. Il est plus qu'urgent de se remettre à l'ouvrage et réfléchir à la grande loi qui définira les ressources des collectivités locales et qui y introduira fortement la notion de péréquation.

● **Les DOM, frappés sans doute encore plus durement que la métropole par la crise, sont aujourd'hui confrontés à une politique gouvernementale marquée par l'esprit de recentralisation et les ponctions faites sur la consommation des ménages (TVA) pour financer des exonérations de charges sociales au profit des entreprises.**

Les socialistes affirment que les peuples d'Outre-mer doivent pouvoir compter sur la solidarité nationale. Les socialistes combattent pour faire vivre la décentralisation dans les DOM, pour le développement d'un grand réseau de transports et de télécommunications, essentiels au désenclavement, et pour la mise sur pied d'un vaste plan de construction et de réhabilitation de logements sociaux. Ils veulent également le maintien des productions traditionnelles et un développement équilibré du tourisme dans ces départements. Un meilleur développement de la formation, la préservation et la valorisation du patrimoine, la facilitation de la diffusion et des échanges culturels sont essentiels. Les jeunes de l'outre-mer doivent bénéficier d'une perspective d'emploi et d'une qualification professionnelle quelle que soit leur origine.

Au nom de l'égalité sociale, ils proposent, par ailleurs, l'alignement progressif du niveau du Smic sur celui de la métropole. Pour les socialistes, les départements d'Outre-mer ne connaîtront de véritable avenir économique que par la coopération régionale et le partenariat solidaire avec l'Europe. L'essentiel étant, dans une unité nationale, d'assurer le meilleur épanouissement de chacun.

Notre congrès du Bourget avait pris un certain nombre de décisions pour le renforcement des socialistes dans les DOM. La mise sur pied d'une commission nationale DOM-TOM et d'une commission "Originaire des DOM" représente une avancée positive qui devra être prolongée notamment par l'organisation d'Assises nationales pour Outre-mer.

Les fédérations socialistes d'Outre-mer doivent pouvoir agir dans le cadre d'une autonomie programmatique de fonctionnement et d'organisation.

● **Il faut également parfaire la déconcentration.** L'ensemble du maillage préfectoral date de deux siècles. Des préfets de région ayant véritablement prise sur l'ensemble des services de l'État (y compris l'administration des finances) à la tête de cabinets étoffés, composés de "sous-préfets sectoriels ou fonctionnels", animateurs sociaux, incitateurs économiques, bâtisseurs de zones d'entreprises, réfléchissant en termes d'aménagement du territoire et plus seulement ou prioritairement en termes d'ordre public, semblent plus à même de gérer un espace français où les communications ont réduit les distances, et la socialisation des individus la nécessité des autorités de proximité. Il faut enfin que prévale le principe de subsidiarité et que soit géré au niveau des collectivités le plus grand nombre de dossiers afin que ne remonte vers les administrations centrales que ce qui véritablement ne peut se faire localement.

● Lorsqu'elles sont concernées par les problèmes locaux, les communautés étrangères (n'appartenant pas à l'Union européenne) résidant durablement sur notre territoire doivent pouvoir s'exprimer par la voix de représentants qui seront consultés par les assemblées municipales.

■ La justice

● **Les socialistes souhaitent que soient donnés à la justice les moyens budgétaires et humains dont elle a besoin.** Le fonctionnement de la justice judiciaire souffre du manque de moyens et d'argent qui y sont consacrés (1,3 % du budget de l'État). **Les socialistes exigeront toujours que la justice soit accessible à tous. Le budget de la justice doit donc augmenter.**

- Le recrutement de l'école nationale de la magistrature doit être facilité par la mise en place d'un système de bourses offert aux étudiants des facultés de droit et des instituts d'études politiques.

- La notion d'aide judiciaire ne doit pas se limiter à un apport matériel, mais doit signifier que tous les citoyens peuvent être infor-

més de leurs droits et conseillés sur leurs intérêts. Dès lors, cet apport ne peut se cantonner à la phase contentieuse, mais doit permettre à chaque individu de bénéficier de conseils juridiques, car c'est dans ce domaine où ils sont particulièrement mal préparés que les justiciables subissent les plus fortes inégalités.

- L'accueil des justiciables nécessite la rénovation ou la construction de palais de justice.

- En cherchant à développer, à chaque fois que cela est possible, des solutions alternatives à un traitement judiciaire lourd, il faut multiplier les procédures de conciliation et de médiation sans les rendre obligatoires, les peines de substitution, souvent plus efficaces que l'incarcération.

- **Les socialistes, s'ils défendent la notion d'indépendance de la justice et souhaitent la voir accrue face à la chancellerie, n'acceptent pas que le secret de l'instruction soit régulièrement bafoué.** Cette solution n'est plus tenable et, soit il faut en revenir au respect du silence absolu des parties, soit il faut organiser une information totale autour des enquêtes. Ils s'inquiètent de la très grande solitude, loin de toute collégialité, dans laquelle se prennent les décisions de nombre de magistrats instructeurs. Ils demandent que soient séparés les magistrats qui recherchent la manifestation de la vérité de ceux qui disposent du pouvoir de détention. **Ils regrettent la mauvaise lecture d'une séparation des pouvoirs qui donne aux magistrats des pouvoirs importants et récemment confortés sans la moindre contrepartie, sans la moindre responsabilité.**

- **C'est pourquoi les socialistes souhaitent que n'apparaissent plus dans la presse les noms des magistrats instructeurs ou des personnes mises en examen avant que l'instruction n'ait abouti vers une accusation ou un non-lieu. Ils proposent la création d'une voie de recours vers les juridictions suprêmes (Cour de cassation, Conseil d'État), le Tribunal des conflits ou le Conseil supérieur de la magistrature, contre les abus de pouvoir éventuels d'un magistrat. La justice doit être rendue au nom du peuple français, pas à sa place.**

● **Les nominations des membres du Conseil constitutionnel sont intellectuellement incontestables. Mais les mécanismes juridiques qui président à ce choix ne paraissent pas toujours être les meilleurs. Le Parlement pourrait auditionner les candidats sélectionnés. L'exercice des fonctions de juge consti-**

tutionnel doit être assorti d'une incompatibilité absolue avec toute fonction élective ou professionnelle. **Une plus grande accessibilité des justiciables au Conseil constitutionnel est souhaitable.**

● L'encombrement croissant de la juridiction administrative soulève des difficultés et la longueur de ses délais de jugement confine au déni de justice.

● **Les autorités administratives indépendantes pourraient voir leur nombre augmenter** dans les secteurs de l'environnement, de la bioéthique, du nucléaire civil, car elles sont indispensables à un État de droit. En leur indépendance, notamment à l'égard de l'administration, réside le fondement même de leur efficacité. Pour gagner cette liberté qui ne leur est actuellement pas acquise, ces institutions doivent bénéficier d'un enracinement juridique global, solide.

■ Les médias

L'information concourt à la formation des opinions. Sa neutralité est essentielle. Elle touche à l'identité même de la société. C'est pourquoi les socialistes veulent des médias et une presse libres et pluralistes qui ne soient pas considérés exclusivement comme des produits marchands.

Ils n'acceptent pas que les grands médias audiovisuels, service public et chaînes privées confondus, ne respectent pas la répartition des temps de parole entre la majorité et l'opposition que la loi leur impose.

Ils s'inquiètent de voir la presse écrite quotidienne se réduire chaque année davantage, les journaux régionaux disparaître et les grands hebdomadaires d'information se concentrer entre les mains de quelques groupes financiers très proches du gouvernement.

Ils déplorent les concentrations multimédias, lorsqu'elles ne sont pas transparentes, et la dépendance dangereuse des organes de presse ou de télévision à l'égard de la publicité.

Ils s'étonnent de la tutelle étroite que le gouvernement fait peser sur les grands moyens d'information. Ils dénoncent la confusion, inédite depuis plus de quarante ans, entre les mains du même ministre des fonctions de porte-parole, de la gestion de l'audiovisuel et de la responsabilité du Budget.

C'est pourquoi ils proposent que les mesures antitrust existantes ne soient plus contournées et que d'autres plus sévères soient appliquées. Ils souhaitent également qu'un système d'aides publiques

financières aux médias, sans dimension caritative, soit réellement initié au travers d'un fonds doté à cet effet. Celui-ci par exemple pourrait, lorsque les journaux sont mis en vente par leur propriétaire ou menacés dans leur existence financière, aider les sociétés de rédacteurs à exercer un droit de préemption sur le rachat du titre.

Ils proposent également que les **pouvoirs de l'autorité de régulation de l'audiovisuel soient étendus** et affirmés face aux nouveaux moyens de communication (câble, audiovisuel, interactivité, autoroutes de la communication). La démocratie électronique peut succéder à la révolution médiatique.

Ils souhaitent en outre qu'au sein de chaque organe de presse puisse se constituer un **pôle de médiation** avec les lecteurs ou les spectateurs. Il faut également qu'émergent des associations de spectateurs-citoyens, capables avec les élus de rappeler aux chaînes leurs obligations inscrites dans un cahier des charges qu'elles ont signé, mais -pour certaines- aussitôt oublié.

LE MONDE ET LA PAIX

Sur le plan international, il est urgent de réaffirmer un certain nombre de valeurs essentielles, **la solidarité, l'équité, le développement**, si nous voulons nous opposer aux tendances de domination et d'exploitation par un ou quelques pays, que leur poids économique, culturel ou militaire, met en situation hégémonique face à la majorité des États de notre planète eux-mêmes en situation de **dépendance et de fragilité extrême**.

L'ordre mondial que nous souhaitons, ce n'est pas la domination d'un pays ni le triomphe d'un système économique, c'est **un internationalisme vivant, une solidarité active et un développement équilibré**.

Les pressions économiques avec le jeu de plus en plus débridé et incontrôlable du libre échange, mais également les pressions démographiques et culturelles, sont telles qu'il serait au plus haut point dangereux de ne pas faire aujourd'hui en la matière **œuvre de prévoyance**, et cela d'autant plus que, les cloisonnements entre politique intérieure et politique extérieure s'estompant, la réalisation de nos objectifs sociaux dépend de plus en plus de la transformation et de l'équilibre du monde extérieur.

■ L'Europe politique, une nouvelle frontière

Beaucoup a été fait depuis près de 40 ans pour que l'Europe devienne **un pôle de**

développement économique et social, de démocratie, et de stabilité du continent. L'Europe fait aujourd'hui référence, et s'il en fallait une preuve, l'intérêt et l'attraction qu'elle suscite parmi les anciens pays communistes d'Europe centrale et orientale, serait celle-ci.

Les socialistes se sont toujours engagés en faveur de la construction européenne. Ils doivent continuer à le faire.

Pour autant notre attachement à l'idée européenne ne doit pas nous faire oublier qu'il reste encore **un horizon à dépasser**, que le traité de Maastricht, loin de constituer un aboutissement, n'était bien au contraire qu'une étape dans la voie d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples d'Europe.

Parce que **nous refusons la dérive** que certains conservateurs et libres échangistes patentés, en France comme dans d'autres pays de l'Union, voudraient encourager, **la dilution de l'ensemble communautaire dans une vaste zone de libre échange totalement déréglementée** et soumise aux seules lois du marché et de la concurrence, parce que nous affirmons également que dans l'Union européenne doit se développer une véritable politique sociale pour la réalisation d'un **espace social communautaire** qui n'est encore qu'en gestation, notre parti ne peut plus se contenter d'une stratégie simplement nationale, il doit au contraire être le moteur d'une stratégie de gauche en Europe.

■ Nous proposons pour cela **un approfondissement de la coopération au sein du Parti des socialistes européens** pour le développement d'une véritable **identité de gauche au niveau européen** permettant à nos idées de progresser avec plus de force, permettant aussi de renforcer notre **capacité d'action et de décision politiques** afin de contenir un certain nombre de **phénomènes économiques, sociaux et financiers dont l'ampleur dépasse le cadre national**.

Il pourrait s'agir de la taxation au niveau communautaire des revenus du capital à un niveau comparable à ceux du travail ou bien encore de la réduction du temps de travail.

● Il pourrait aussi s'agir du lancement d'un **grand emprunt communautaire, tel celui inspiré par Jacques Delors**, dont le résultat serait consacré notamment au rachat d'une partie de la dette publique des États membres afin de leur redonner des marges d'action budgétaires mais également de stimuler une politique de relance forte, durable et concertée de la demande.

● La détermination que nous afficherons à défendre nos idées en commun montrera avec netteté que **l'affrontement entre progressistes et conservateurs** existe autant à Paris qu'à Bruxelles, Londres, Rome ou Berlin. Il convient pour cela de renforcer non seulement le caractère opérationnel du PSE, mais également la coopération entre l'ensemble des partis socialistes européens.

■ Nous proposons également **l'approfondissement d'un certain nombre de politiques communautaires**. En matière sociale tout d'abord, nous l'avons dit, où aucune dérégulation nationale ne doit être acceptée sans qu'elle ne soit compensée par une régulation européenne au moins équivalente. Ce doit être le cas de la protection sociale mais également de l'organisation et de la gestion des services publics, comme le transport aérien, domaines dans lesquels la notion de **service public communautaire** devrait être promue.

Dans d'autres secteurs, les socialistes européens peuvent également se montrer volontaires, déterminés et coordonnés pour la promotion par exemple de **la politique de recherche, de la politique industrielle, de la redéfinition de la politique agricole commune ou encore du renforcement de la politique d'aménagement du territoire et de cohésion économique et sociale** de l'Union, notamment dans la perspective de la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire.

Dans le cadre du grand emprunt ouvert, des fonds devraient être dégagés pour **la réalisation d'infrastructures d'intérêt commun** bénéficiant au développement de toutes les régions de la communauté (réseaux d'autoroutes, de TGV, par exemple).

Enfin, les socialistes européens devront continuer d'œuvrer pour que l'Union Européenne tienne pleinement son rôle d'**acteur international**. La politique étrangère et de sécurité commune doit être développée et appuyée sur tous les moyens nécessaires pour la **promotion des valeurs universelles que nous défendons**.

■ Nous proposons enfin que cette **Union Européenne plus volontaire et solidaire** se donne les moyens d'**accueillir** en son sein les nouvelles **démocraties d'Europe centrale et orientale**. Celles-ci sont fortement désireuses d'intégrer la communauté et nous savons qu'un **refus pur et simple** pourrait avoir de **graves conséquences politiques et sociales** sur l'équilibre de notre continent. Pourtant il n'est pas non plus envisageable que cet élargissement se fasse **au détriment de la nature même de**

la construction européenne et de la dilution de l'acquis communautaire dans une vaste zone de libre échange. Des aménagements institutionnels sont donc à envisager pour faire en la matière une fois encore œuvre de prévoyance.

● **Œuvre de prévoyance pour accueillir ces nouveaux pays** grâce à la création de ce qui pourrait être un statut de membres associés leur permettant d'obtenir le bénéfice politique d'une adhésion sans se plier à l'ensemble des politiques communautaires qu'ils ne seraient pas en mesure d'assumer.

● Œuvre de prévoyance aussi pour que, tout en renonçant à la constitution d'un "noyau dur" de pays qui s'autoproclameraient moteurs d'une Europe à géométrie variable, ceux qui souhaitent aller plus vite et plus loin dans la voie de l'intégration n'en soient pas empêchés.

Enfin, les socialistes européens doivent aborder la conférence intergouvernementale prévue pour 1996 avec quelques idées simples permettant de perfectionner et de démocratiser le fonctionnement des institutions communautaires :

- octroyer au Parlement européen un pouvoir de codécision plein dans tous les domaines législatifs ;

- améliorer les procédures de vote au sein du Conseil ;

- promouvoir la rédaction d'une constitution européenne présentant les grands principes auxquels l'Union est attachée ainsi que les éléments majeurs de son organisation et de son fonctionnement. Nous ferions en adoptant un tel document, soumis à la ratification des peuples européens, œuvre de clarté et de démocratie et permettrions de donner enfin corps au concept de citoyenneté européenne ;

- le nouveau Traité européen doit pouvoir entrer en vigueur dès lors qu'une majorité qualifiée de membres de l'Union européenne l'auront ratifié.

■ Pour un nouvel ordre mondial

Les socialistes restent attachés au développement équitable de tous les pays, à la mise en œuvre de politiques de solidarité en faveur des peuples les plus démunis et de leur bien-être, au renforcement de la justice et de la liberté, contre un libéralisme qui déploie sa stratégie à l'échelle planétaire avec des conséquences dramatiques aujourd'hui déjà, mais dont tout laisse à penser qu'elles pourraient l'être plus encore demain si nous demeurions inactifs.

La compétition économique est impitoyable, les inégalités se creusent, les pressions démographiques sont énormes qui font craindre des phénomènes incontrôlables de révolte dont l'ampleur et la violence n'auront d'égal que la désespérance qui les aura provoqués.

Pour prévenir cela, pour rééquilibrer les relations entre le Nord et le Sud, pour que le nouvel ordre mondial ressemble à la conception que nous nous faisons de l'internationalisme et non à la domination d'un pays sur les autres, d'un système politique sur les peuples, pour ne pas non plus fermer les yeux sur les conflits nationaux ou ethniques qui semblent se multiplier, et pour prévenir autant que possible le désordre international qui pourrait naître de la disparition des antagonismes de blocs, les socialistes doivent se reconnaître aujourd'hui dans deux priorités majeures.

● **Le droit au développement équilibré** de tous les pays qui est un élément central de la promotion de la démocratie et de la lutte contre toutes les formes de totalitarisme et d'intégrisme. Il s'agit là d'un enjeu fondamental de stabilité géopolitique et de progrès social pour les années à venir.

Pour cela nous proposons de prolonger et d'approfondir l'esprit du discours de la Baule pour lutter contre l'endettement des pays pauvres et favoriser leur marche vers une vraie démocratie. Cette politique doit pouvoir être menée au niveau européen afin d'en augmenter les effets, qu'il s'agisse des mesures d'annulation, totales ou partielles, des dettes extérieures publiques ou de l'accroissement des aides humaines, techniques ou financières consenties. L'un des objectifs de cette politique de coopération sera de maintenir sur place les populations.

Comme cela a été fait pour l'Europe de l'Est, les socialistes souhaitent la création d'une véritable banque de développement des pays du Maghreb et de l'Afrique.

L'ensemble de ces soutiens devra également être accompagné d'efforts vigilants visant à consolider les fondements démocratiques de ces États tant il est vrai que les socialistes sont pareillement attachés au développement économique et social qu'à la promotion des droits et libertés individuels ou collectifs fondamentaux, l'un et l'autre conditions nécessaires mais pas toujours suffisantes de la paix. La politique ainsi menée devra naturellement être soumise au gouvernement et au Parlement pour débat ou information pour ce qui concerne tant les mesures civiles que militaires.

Promouvoir le droit au développement c'est également veiller à ce que l'Organisation mondiale du commerce qui se met en place n'ait pas pour seul objectif l'augmentation et la libéralisation des échanges mais veuille également à ce que ceux-ci soit organisés selon des conditions permettant d'éviter que les productions des pays les plus démunis ne soient condamnées, sans oublier toutefois la mise à niveau des législations sociales. L'Organisation mondiale du commerce doit aussi avoir ce souci.

● **Préciser, redéfinir les missions et les moyens de l'Onu.**

Le 50e anniversaire de l'Onu doit fournir l'occasion d'une réforme indispensable dans quatre directions majeures :

- **Modifier la charte** afin que l'Organisation ne s'occupe plus seulement des relations entre États mais aussi des situations internes aux États en cas de génocide ou de violation caractérisée des droits de l'homme. Il convient de codifier les droits d'ingérence humanitaires et démocratiques. Ce concept devra être développé dans l'unique souci de faire respecter la sécurité des peuples et de maintenir la paix.

- Engager une réflexion sur une plus grande représentativité des membres permanents du Conseil de sécurité.

- Créer des "forces à disposition" de l'Onu, chaque pays s'engageant à fournir sur simple demande et dans un délai défini des effectifs militaires, policiers ou humanitaires.

- Créer des "ressources propres" alimentées par un impôt mondial de faible taux sur les mouvements de capitaux.

Il s'agit de donner enfin à l'Onu les moyens financiers, humains et militaires lui permettant d'assumer les responsabilités qui lui sont confiées et d'exercer avec autorité son rôle partout dans le monde. Car nous savons que si l'Organisation n'est pas en mesure de tenir ce rôle, ou bien une seule puissance pourrait être tentée de l'exercer à sa place lorsque ses intérêts propres seront en jeu, ou bien encore, pire sans doute, les conflits se multiplieront sans qu'aucune autorité ne soit en mesure ni de les prévenir ni de les arrêter.

Ces principes définis, nous nous devons de rappeler qu'en tout état de cause leur mise en œuvre vaudra autant que les principes eux-mêmes ; ils n'auront en effet que la valeur que l'on voudra bien leur conférer. Quelques exemples suffisent à illustrer cette idée.

Dans le cas du **Rwanda** il est clair que la France, depuis 20 ans, s'est laissée entraîner au delà du raisonnable dans son soutien au régime en place. Le génocide perpétré après le 6 avril n'a pas été reconnu assez tôt comme visant les Tutsis mais aussi les démocrates dans leur ensemble. Malgré les inquiétudes initiales, l'opération Turquoise, acceptée du bout des lèvres seulement par le Premier ministre, a fait heureusement preuve d'impartialité. La priorité pour la France et pour l'Union européenne doit être maintenant d'aider à reconstruire un Etat démocratique. Grâce à ces bonnes relations avec certains des nouveaux responsables du pays, le Parti socialiste peut jouer un rôle utile en ce sens.

En ce qui concerne l'**ex-Yougoslavie**, la politique du Parti socialiste a été et demeure fondée sur deux principes : le refus de toute modification de frontière obtenue par la force (et donc le soutien au maintien d'un Etat de Bosnie Herzégovine), le combat sans restriction contre tous les tenants de la "purification ethnique" (et donc aujourd'hui prioritairement contre les "autorités" serbes de **Bosnie**). Avec regret, mais constatant l'échec constant de tous les processus exclusivement diplomatiques, les socialistes ont soutenu et continueront de soutenir la menace d'usage de la force, avec ses conséquences possibles, à l'encontre de ceux qui persistent à violer le droit international et les droits de l'homme.

En ce qui concerne l'**Algérie**, le Parti socialiste s'élève avec vigueur contre la politique Pasqua selon laquelle le choix serait entre le régime en place et les intégristes : le soutien inconditionnel au premier est le meilleur moyen de faire le lit des seconds. Il n'existe pas pour nous de solution militaire "éradicatrice" à la situation actuelle. Un dialogue doit s'ouvrir, incluant les islamistes qui acceptent le principe de l'alternance, mais aussi les forces démocratiques auxquelles nous apportons le soutien le plus important possible. Partis, syndicats, associations de la société civile qui veulent construire en Algérie la démocratie pluraliste sans laquelle la crise économique, sociale et morale actuelle n'aura pas de solution, sont nos interlocuteurs naturels. Nous souhaitons qu'un processus électoral incontestable puisse être rapidement mis en œuvre dans le pays.

Dans ce nouvel ordre mondial, la France devra tenir son rang, tenir un rôle. Il lui faudra pour cela, en liaison avec ses principaux partenaires et notamment dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale et dans la perspective de la création d'une politique de sécurité commune au niveau européen,

conserver les moyens de son indépendance. **La politique de défense** pourrait alors s'articuler autour de quelques priorités essentielles :

- **Le maintien du moratoire nucléaire** sous réserve de réexamen dans l'hypothèse où les autres puissances nucléaires devaient modifier leur attitude.

- **La poursuite de l'effort technologique de l'indépendance en collaboration étroite avec nos principaux partenaires européens** afin, tout en améliorant la performance des matériels de défense, de pouvoir maîtriser les budgets de recherche et d'application militaire et par conséquent de parvenir à réaliser des économies budgétaires en la matière.

- L'engagement d'une véritable réflexion sur l'actualité et les formes du **service national** en exploitant notamment plus particulièrement deux pistes : celle du service civil et celle du volontariat.

QUEL PARTI, AVEC QUELLES ALLIANCES, POUR QUELLES ÉCHÉANCES ?

LE PARTI

Notre parti est aujourd'hui affaibli. Atteint par les échecs électoraux de mars 93 et de juin 94, atteint par des déchirements inutiles, atteint par des jeux de positionnement excessifs, atteint par des pratiques internes détestables, atteint par une absence de solidarité ou de discipline.

C'est pourquoi nous avons quelques devoirs impératifs :

- réaffirmer la primauté du débat politique, les vertus de la délibération collective, de la décision majoritaire, de la cohérence politique.

- améliorer le fonctionnement du parti pour renforcer le rôle des militants dans la désignation des représentants dans les organismes de direction.

- progresser concrètement et régulièrement, dès notre congrès, vers un objectif de parité et de limitation de cumul.

Le problème qui se pose aujourd'hui au Parti socialiste est avant tout de nature poli-

tique. Néanmoins il n'est pas inutile de lancer la discussion sur le fonctionnement du PS. Les propositions de modifications statutaires que nous pourrions avancer doivent avoir pour but d'améliorer le fonctionnement du parti en garantissant le rôle des militants dans la désignation des représentants aux organismes de direction.

La cooptation par les courants ne doit plus être la règle essentielle de désignation des membres du Conseil national.

Il ne s'agit pas de faire disparaître la représentation proportionnelle assurée sur la base des motions d'orientation déposées aux congrès (les courants) mais de limiter les excès de ce système, que chacun dénonce. Tout le monde en convient : pour rendre notre parti plus vivant et plus dynamique, il faut donner une plus grande place aux militants et à leur expression.

A partir de là, notre congrès peut débattre des conditions concrètes d'une telle évolution qui n'interviendront, comme c'est la règle de notre parti, qu'au congrès suivant. Pour ce faire, nous mettrons en place dès le congrès de Liévin une commission chargée de réfléchir à ce projet. Nous aurons par ailleurs à mettre en place le **quart sociétal** que nous avons décidé et dont les modalités seront élaborées par une commission de notre conseil national.

Nous devons aussi développer une pratique militante correspondant à notre discours : la vie d'une section ne doit pas se limiter à des discussions. Elle doit aussi être fondée sur une fraternité interne : aider un ou une camarade qui traverse une difficulté personnelle est un réflexe qui s'est parfois un peu perdu au fil de notre histoire.

Établir un plan d'action identifiant un ou plusieurs problèmes majeurs de la commune ou de l'entreprise et définissant les moyens d'intervention en conséquence, devrait aussi être un devoir pour chaque section.

Par ailleurs, s'il y a une leçon à tirer du passé ce serait celle de notre liste européenne dont les modes de désignation ont suscité de nombreux problèmes. Dans ce domaine aussi il est temps de permettre aux militants de désigner leurs représentants. **La désignation de nos candidats aux élections européennes, à l'exception des deux camarades qui dirigent la liste, doit se faire au niveau des régions par un vote des militants**, le conseil national ordonnant ultérieurement la liste.

Il faut aussi faire vivre à la base **le Parti des socialistes européens** : les socialistes

européens ont besoin d'un parti plus présent. Le PSE existe aujourd'hui essentiellement à travers un bureau, des réunions de leaders, un groupe au Parlement européen.

Il faut le faire descendre "à la base", à travers notamment des campagnes d'action. Il faut aussi en faire le parti "de la base" à travers des stages de formation, des rencontres européennes, des débats réguliers...

QUELLES ALLIANCES ?

Le Parti socialiste n'a pas changé : sa stratégie politique reste le rassemblement de la gauche, avec nos alliés traditionnels tout d'abord, en respectant le principe de la non-ingérence, avec les forces parties prenantes des Assises de la transformation sociale auxquelles il faut donner un débouché politique, et avec certains de nos camarades qui nous ont quittés dans la dernière période et ont vocation à nous rejoindre. Cette stratégie est le fait naturel de la confrontation sociale et du mouvement social auquel nous voulons contribuer.

POUR QUELLES ÉCHÉANCES ?

L'élection présidentielle est devant nous : c'est l'échéance majeure de la vie politique française, nous la traiterons comme telle.

Tout doit être fait pour assurer le succès du candidat de la gauche. Hier considéré comme acquis au bénéfice des conservateurs, le scrutin présidentiel apparaît de plus en plus ouvert à mesure que les divisions de la droite s'enveniment et que la gauche refait patiemment son unité. Dans les

semaines qui viennent, le PS fera tous les efforts nécessaires pour convaincre les Français de l'importance de l'enjeu.

Il n'est pas dans nos intentions de lier un candidat à une procédure partisane. Mais le meilleur service que notre parti peut lui rendre est de préserver son identité, ses règles de fonctionnement, sa démocratie interne.

Un PS attentif, exigeant, déterminé sera un atout, non une gêne pour le candidat.

La mobilisation se fera non seulement sur l'équation personnelle de celui qui nous représentera mais aussi et surtout sur des points forts et clairs collectivement défendus. **Le rassemblement de la gauche pour le nouveau contrat social.**

C'est pourquoi nous adopterons la procédure suivante :

- après le congrès, l'élaboration d'une plate-forme présidentielle (avant le 30 décembre) ;

- adoption de la plate-forme et désignation du candidat par vote des militants au cours du mois de janvier 95.

SE TOURNER VERS LES FRANÇAIS

A l'issue du congrès, les Français sauront dans quel camp nous sommes, quel est notre combat, quel est notre projet.

Notre choix est celui du socialisme contre le libéralisme économique.

Notre combat est celui mené pour sauvegarder l'exemplarité du modèle social français,

fruit du travail et des luttes, combat pour la dignité de l'homme, son épanouissement et son perfectionnement, combat pour l'humanité dans son ensemble et son avenir.

C'est au nom d'un passé fécond et riche de réussites que nous proposons aux Français un contrat social pour réaliser les rêves des enfants d'aujourd'hui et bâtir la nouvelle société dont la France et l'Europe ont besoin.

Au nom d'un passé fécond et riche de réussites que nous avons vécues avec François Mitterrand à qui nous adressons un message de solidarité, d'amitié et de respect pour les combats politiques livrés, les victoires remportées et les actions menées au nom des socialistes, aujourd'hui, nous voulons poursuivre ce combat par une immense espérance dont, aux côtés des Français, les socialistes veulent être les meilleurs ouvriers.

Comme par le passé, il faudra lutter, se révolter parfois, se rassembler toujours, renoncer jamais, revendiquer, faire grève, manifester, voter, vivre la démocratie, réveiller un État républicain fort, entreprenant, laïque, protecteur de l'intérêt général.

Les socialistes sont convaincus et le disent aux Français : sans parti politique, sans vie militante, sans citoyens actifs acteurs du changement qu'ils auront voulu ou dont ils auront été convaincus, il n'y a pas de démocratie vivace.

Les socialistes ne feront pas défaut aux Français.

A eux de décider.
A nous de les convaincre.

SIGNATAIRE

Henri EMMANUELLI, Premier secrétaire.

Cette motion a été adoptée à l'unanimité du Conseil national moins trois voix.

AGIR EN SOCIALISTES

TROP, C'EST TROP !

Plus de 170 pages de contributions, combien d'idées, de suggestions, d'efforts des uns et des autres pour faire vivre le débat d'idées dans notre parti.... Sans compter les promesses que l'on nous avait faites !

Souvenez-vous ! Hier encore, il était prévu que ce soit aux militants "de parler, de suggérer et de décider" de l'avenir du PS !

Souvenez-vous ! Hier encore il était prévu que nous allions débattre entre nous, clarifier, choisir !

Militants, nous avons assisté dans la presse aux rododromades des uns et des autres faisant rouler leurs muscles comme des batteurs de foire et s'invectivant sans pudeur au mépris, une fois encore, de notre dignité collective. Puis, coup de tonnerre, nous avons appris que la synthèse était faite, écrite, signée, que les postes étaient répartis, bref que l'on ne serait convoqué que pour ratifier, une fois encore, le choix des chefs !

La réunion du conseil national du samedi 1er octobre n'était qu'une mascarade de plus dans notre vie de grands traumatisés : la plupart des camarades ont voté un texte qu'ils n'avaient même pas lu.

Pour d'ailleurs leur signifier mieux encore tout le respect qu'on leur porte, la commission des résolutions s'est tenue en même temps que les débats de l'après-midi : cause toujours tu m'intéresses !

Et parce qu'il n'y a plus de raison de se gêner, on s'est réunis en commission restreinte le mardi matin pour continuer d'écrire entre soi un texte qui avait été voté le dimanche !

Après toutes ces promesses, une fois les postes répartis entre les adeptes de la politique du Rubik's cube -toutes les combinaisons sont possibles du moment que l'on donne l'illusion du carré homogène et surtout que l'on sauve sa place dans les instances afin de préparer la prochaine combinaison savante !- pour les militants c'est le régime sec : **motion unique - liste unique.**

Une fois encore les éléphants font la synthèse et les militants trinquent !

La veille du conseil national, si nous n'avions pris d'assaut la forteresse de Solferino, le congrès était déjà fini.

D'abord réduits au rôle de figurants dans une pièce écrite et jouée par d'autres, les militants sont devenus progressivement des silhouettes lointaines dans un jeu de politique virtuelle réservé à quelques initiés : ils peuvent aujourd'hui se demander s'ils ne sont pas tout simplement des gêneurs et des importuns dans leur propre parti !

Or si le débat n'a plus cours entre la direction du parti et ses militants, quelle raison a-t-on de penser qu'il aura lieu demain avec le mouvement social ou avec les citoyens ?

La synthèse entre les éléphants a bien eu lieu : mais il reste à faire maintenant la synthèse entre le sommet et la base !

DÉBATTRE N'EST PAS DIVISER

Que l'on ne s'y trompe pas. Notre intention n'est pas de diviser. Nous déplorons d'ailleurs les faux clivages que certains cherchent à faire vivre, au gré de leurs intérêts tactiques, entre nous. Mais comment appelle-t-on un régime où les électeurs n'ont qu'une seule liste électorale et des scores de 98 % ?

Le débat d'idées doit avoir lieu, et il doit avoir lieu devant et avec tous les militants. C'est pour cela que nous avons créé une coordination des petites contributions et qu'ensemble nous avons travaillé pour faire en sorte que ce congrès, une fois encore, ne serve pas à rien.

Fidèles à l'esprit des **états généraux**, nous souhaitons ouvrir un **espace de réflexion et d'échanges** non pas formel, mais concrétisé par le vote des militants qui doivent pouvoir débattre et choisir. Si synthèse il doit y avoir, c'est après le congrès et le vote, sur des idées, pas dans le clair-obscur d'un petit comité réunissant des oligarques aux pratiques d'épiciers ! Ne laissons pas confisquer notre parti, ne laissons pas bafouer notre idéal !

Quant à ceux qui auraient la tentation de nous traiter d'irresponsables, nous leur demandons si **être unanimes dans le parti et divisés dans les médias et face aux citoyens** est à la hauteur de la responsabilité qu'ils invoquent !

UNE AUTRE ORIENTATION

C'est pour cela que nous proposons une motion alternative à celle du Premier secrétaire. Nous refusons de faire comme si nous n'avions pas gouverné et comme si la politique se résumait au combat abstrait de deux entités intemporelles, le socialisme et le néocapitalisme :

Le véritable enjeu pour nous n'est pas seulement d'être à gauche lorsqu'on est dans l'opposition : c'est d'être socialiste et de le rester aussi lorsqu'on est au gouvernement. Pour le reste, merci, on a déjà donné !

Dans cette optique, il nous semble nécessaire de travailler à des propositions concrètes et précises qui puissent de surcroît nous permettre de mobiliser le mouvement social et d'être crédibles.

Etre socialiste c'est être capable de mobiliser concrètement et fortement, dans la lutte avec d'autres, sur des enjeux de société,

afin de retrouver la confiance de ceux qui sont nos partenaires naturels dans le champ de la transformation sociale.

C'est pour cela que nous nous sommes attachés à faire quatre propositions fortes sur l'intégration, l'environnement, les droits nouveaux et le droit au logement ! Nous n'admettons pas que les socialistes aient sous-traité :

L'humanitaire à Kouchner, les banlieues à Tapie, l'immigration et les libertés publiques à SOS-Racisme, l'environnement à Lalonde, le remboursement de l'IVG à Madame Veil, les sans-logis à l'Abbé Pierre.

Mais être socialiste c'est aussi être capable de nourrir notre idéal et de donner un sens à notre engagement, d'anticiper l'avenir. C'est pour cela que nous nous sommes aussi attachés, loin des myopies des propositions qui sont aujourd'hui les nôtres, à tracer quelques perspectives.

Entre le rétro et le techno, les deux mamelles de l'immobilisme socialiste, il nous faut réinventer le projet nécessaire à l'espérance et à la mobilisation.

Dis, camarade, pourquoi tu milites ?

DEMOCRATIE ET EXEMPLARITE

Nous n'admettons pas que les grandes absentes du texte de synthèse soient les mesures pour réformer, ouvrir, démocratiser notre vie militante. Pour reconquérir leur crédibilité, les socialistes doivent

UNE AUTRE ORIENTATION

La volonté de clore le débat avant même qu'il ait lieu est sans doute un des effets malheureux de ce qu'il conviendrait de nommer le syndrome de Rennes. Le parti est malade : il a le syndrome de Rennes. Il y a là, sans doute, de justes craintes et il est regrettable qu'entre socialistes on perde tant d'énergie à se chercher des querelles inutiles, à rechercher de faux clivages. Ce qui nous réunit dans ce parti est plus important que ce qui nous sépare. Il serait bon que cela soit plus souvent dit, que cela puisse être collectivement reconnu.

Mais les craintes du syndrome de Rennes ne doivent pas nous conduire jusqu'à l'anesthésie, car alors le remède est aussi grave que la maladie. D'autant plus que, et chacun le sait, l'unanimité est de façade, la synthèse divisible à l'infini. Etre unanimes dans le parti et divisés dans les médias et face à l'opinion ne nous semble pas vraiment à la hauteur de la responsabilité invoquée par les uns ou les autres. Bref, depuis Rennes, que de mouvements pour ne pas bouger, que d'alliances, de trahisons, de nouvelles fiançailles pour que les mêmes gardent en définitive leurs positions acquises, boutiques, affiliés et petites phrases assassines.

Cela est regrettable. D'une part parce que ces faux clivages nous empêchent de travailler sur les points nombreux qui nous réunissent et qui méritent entre nous d'être approfondis. Depuis le temps que les socialistes parlent des emplois de service, pourquoi n'ont-ils pas travaillé en commun à la définition précise de ceux-ci et à leur inventaire ; idem sur la réduction du temps de travail, la réforme fiscale, le développement solidaire des territoires ? Nous sacrifions nos valeurs communes aux ambitions de quelques-uns. Le parti sombre dans le ridicule hystérique des pièces de boulevard.

Et cela nous conduit au deuxième problème, à savoir la perte de notre crédibilité collective. Les idées étant les otages des positionnements tactiques, chacun en change aussi vite que d'alliances. C'est ainsi que le même qui se prononce un jour pour les 32 heures soutient ensuite les 37 puis les 35 heures, avec ou sans perte de salaire cela dépend des rapports de force au sein du conseil national, qu'un autre qui écrit lors d'un congrès qu'il ne faut faire aucune alliance avec Tapie, s'énervé et en fait une question de principe, se transforme peu de temps après en zélé supporter et fan transi. Pour finir, les socialistes peuvent dire n'importe quoi, personne ne les écoute plus. Ces convictions à géométrie variable, ces authenticités qui se démodent à la vitesse des destitutions de nos premiers

veiller à mettre en cohérence leurs discours et leurs actes. Il convient toujours de donner des traductions concrètes aux principes dont on se réclame.

Les structures de notre parti répondent à une vision droitrière de la politique. Il faut donc les changer et substituer au principe d'autorité le principe de responsabilité afin que notre parti devienne un parti majeur.

Comment être crédibles si nous proposons aux citoyens des réformes -parité, transparence, limitation du cumul des mandats etc.- que nous refusons aux militants ?

La question, pour nous, n'est pas d'être socialiste, nous le sommes et nous refusons à quiconque le droit de décerner des brevets de socialisme : la question est d'agir en socialistes.

De même que c'est à l'ouvrage qu'on reconnaît les qualités de l'ouvrier, la vérité d'un parti se juge à sa pratique.

Pour notre compte, nous allons mettre en place cette démarche d'exemplarité en créant des coordinations départementales qui vous permettront de faire valoir vos idées et de désigner vos représentants directement, en respectant les principes dont nous nous réclamons quant à la parité et à la diversité des origines géographiques et sociologiques.

Militants venus d'horizons divers, c'est désormais vers vous que nous nous tournons. Enrichissez notre texte, saisissez-vous de l'espace de liberté que nous avons créé, faites valoir vos droits, votre idéal et votre sincérité.

Quel que soit notre âge, nous serons ensemble la jeunesse du **Parti socialiste !**

secrétaires, bloquent tout travail rigoureux et affaiblissent notre identité et notre crédibilité collective.

Pour notre part, notre volonté de débat et de clarification passe d'abord par la dénonciation de ces faux clivages par lesquels on cherche à nous diviser artificiellement. C'est pour cela que nous donnons acte au Premier secrétaire sur de nombreux points de son texte dans lesquels nous nous reconnaissons. Nous refusons en particulier les faux clivages qui consistent à opposer ceux qui seraient socialistes et ceux qui ne le seraient pas vraiment. Ni dans les convictions, ni dans les intentions, ni dans les actes, nous n'acceptons ce clivage démagogique et policier qui ne trompe d'ailleurs personne quant à son objectif. Il n'y avait pas qu'une seule politique possible, il y a sans doute plusieurs façons possibles d'être socialiste et de vivre son engagement. Toutes méritent respect et attention. Ce même respect doit s'exercer à l'égard des personnes. Ne remplaçons pas le débat d'idées par les énervements sur les individus et les échanges de noms d'oiseaux.

A cet égard, que les choses soient dites entre nous clairement. Elles l'ont d'ailleurs été au conseil national par la bouche d'un jeune premier fédéral dont le discours de vérité nous a tous ébranlés. L'actuel Premier secrétaire n'a, pas plus d'ailleurs qu'aucun autre, de brevet de socialisme à décerner à

personne. Non seulement il a lui-même été au gouvernement, mais il compte avec lui une cohorte impressionnante d'anciens ministres, et même certains qu'il combattait hier, plus vigoureusement que quiconque, sur ce même thème. Cela se devait d'être dit. Nous n'y reviendrons pas. Erigeons en règle entre nous le refus des procès d'intention et des jugements à l'emporte-pièce. C'est pour cela que notre ambition n'est pas de contester systématiquement le texte de synthèse. Nous nous reconnaissons au contraire dans beaucoup de ses constats et de ses propositions et nous croyons que tous les socialistes doivent y travailler ensemble. Pour autant, nous reconnaissons aussi de vraies divergences d'orientation.

UN SOCIALISME EN ÉTAT D'APESANTEUR

Le texte du Premier secrétaire nous semble commettre une lourde impasse lorsqu'il fait comme si nous n'avions pas gouverné. Seule une réflexion lucide et collective sur ce que nous avons fait sera gage d'honnêteté et de crédibilité. Jamais l'amnésie n'a servi à éclairer l'avenir. Chacun sait et chacun convient, nos électeurs mais aussi nos camarades, que la plupart des difficultés qui sont les nôtres ne sont pas uniquement liées à la conjoncture internationale et à nos divisions internes : elles sont aussi liées à notre exercice du pouvoir et à l'écart qui s'est instauré entre les discours et les actes. Soyons raisonnables. A l'évidence, nous avons fait de bonnes choses, certaines mêmes courageuses. Mais nous n'avons pas fait que cela, nous n'avons pas toujours bien fait et nous n'avons pas toujours fait ce que nous aurions dû et pu faire. Il ne s'agit ni de battre sa coulpe ni de se décerner quelque satisfecit : mais il ne peut s'agir davantage de gommer toute référence et toute analyse et de faire comme si le socialisme se mouvait de façon intemporelle dans l'empire des purs principes où il mènerait un combat complètement décontextualisé contre le néo-capitalisme. Le véritable enjeu, pour nous, n'est pas seulement d'être à gauche lorsqu'on est dans l'opposition : c'est d'être socialiste et de le rester aussi lorsque nous sommes au gouvernement. Pour le reste, merci bien, on a déjà donné et bien peu nous fut rendu.

PÉTITIONS DE PRINCIPE ET PROPOSITIONS CONCRÈTES

Notre deuxième divergence d'orientation concerne le diagnostic morose qui est fait de notre société et les conséquences qui en découlent quant à l'appréciation du poli-

tique. D'une part, la plupart des crises évoquées ont eu lieu alors que nous étions aux affaires. D'autre part, cela indique bien que la volonté ne saurait suffire.

Il ne suffit pas de dire que les socialistes sont pour ou contre : il faut dire comment, cette fois, ils s'y prendront -surtout si ce sont les mêmes qui reviennent aux responsabilités-, pour faire que leurs propositions ne restent pas lettre morte et se traduisent dans les faits. Nous sommes contre le chômage, l'exclusion, les inégalités, pour la démocratie, la solidarité, une autre politique africaine... Mais d'une part nous ne sommes pas les seuls, d'autre part nous l'étions déjà, et même pour les 35 heures sans réduction de salaire, en 1981. Le véritable problème est alors non seulement de formuler des propositions concrètes, ce qui vaut toujours mieux que des pétitions de principe, mais aussi des propositions crédibles et dont les moyens sont définis. Plutôt que de dire que nous sommes pour le service public, l'Etat ou les réglementations, -ni les uns ni les autres ne sont bons ou mauvais en soi !- il faut dire quel Etat, quels services publics. Idem pour la laïcité qui, comme on l'a vu récemment, peut vouloir dire des choses bien différentes selon qui s'en réclame.

POLITIQUE ET MOUVEMENT SOCIAL

Cela nous conduit à notre troisième divergence d'orientation. Le véritable problème est que la politique est en crise parce qu'elle n'anticipe plus et donc ne structure plus les mouvements de société. Repliée sur elle-même et ses débats internes, elle ne prend pas appui sur les vecteurs positifs pour parvenir à une transformation réelle de la société. Elle se contente d'une triste déploration ou essaye de faire ressurgir quelques fantasmes anciens dont on a déjà pu juger grandeur nature le caractère peu opérationnel. La libération des peuples de l'Est, la construction de l'Europe, l'élévation du niveau culturel, les nouveaux militantismes, la demande de transparence et de démocratie qui surgit de partout restent lettre morte : nous ne savons pas en faire les leviers de notre action. Nous nous crispions dans des postures de dédain ou de violence. C'est ainsi que, très occupés à notre suffisance, nous avons sous-traité l'humanitaire à Kouchner, les banlieues à Tapie, l'immigration et les libertés publiques à SOS-Racisme, l'environnement à Lalonde, le remboursement de l'IVG à Mme Veil, les sans-logis à l'Abbé Pierre. C'est ainsi que nous nous sommes coupés du mouvement social et des plus sincères de nos partenaires, c'est ainsi que nous avons perdu nos militants puis nos électeurs.

Plutôt que de sombrer dans une sinistrose qui traduit surtout des états d'âme ou une usure, il nous faut reprendre contact avec le mouvement social et démocratique à l'œuvre dans notre société. De ce point de vue, mais nous y reviendrons, nous n'admettons pas l'abandon du CUC dans le texte de synthèse, pas davantage d'ailleurs que le caractère évanescents des mesures proposées sur la démocratisation de la société, la faiblesse des considérations sur la lutte contre la corruption, le logement, l'aménagement du territoire ou la démocratisation du parti. Si le pouvoir politique est aujourd'hui si affaibli, c'est parce que nous avons laissé s'accroître l'écart entre le politique et la société. Si le pouvoir économique a pris aujourd'hui tant d'importance, c'est que nous avons trop laissé faire, n'avons été ni assez vigilants ni assez intransigeants. Pour être concrets, nous refusons de désigner les juges à la vindicte populaire alors qu'il est évident, et des affaires toutes récentes à droite le prouvent encore, que s'ils ne s'appuyaient pas sur les médias ils ne pourraient exercer leur métier jusqu'au bout. De même nous croyons plus efficace, pour lutter contre la dictature de l'économisme, de proposer de rattacher le ministère du Budget au Premier ministre que de dissenter sans rigueur sur les méfaits du libre échange à tout crin.

Le volontarisme, la morosité et l'intervention étatique ne suffiront pas à transformer réellement la société.

FAIRE DE LA POLITIQUE AUTREMENT : L'EXEMPLARITÉ

Enfin, nous croyons qu'il faut désormais nous concentrer sur la reconquête de notre crédibilité et que celle-ci passe d'abord par la cohérence des discours et des actes, bref par une démarche d'exemplarité. Cette notion, qui est revenue très souvent dans les petites contributions, que signifie-t-elle ? C'est très simple. Faire ce que l'on dit. Nous sommes convaincus que le mode d'organisation du parti est le premier lieu d'expérimentation sociale des socialistes et le véritable critère de l'authenticité de notre volonté réformatrice. Nous ne pouvons, de façon crédible, proposer la parité, et ne pas commencer par l'appliquer dans nos propres instances. Il en va de même du cumul des mandats, du principe de transparence financière, de contrôle des représentants, de séparation de l'exécutif et du législatif, de la représentation des couches minoritaires de la population. Or nous sommes frappés, mais aussi inquiets, de l'absence de tout projet de transformation de notre vie militante et du fonctionnement du parti dans le texte qui

nous est proposé. Il convient, pour être encore crédibles, et même auprès des militants qui en ont déjà pourtant tant avalé, de donner des traductions concrètes aux principes dont on se réclame. L'organisation interne d'un parti témoigne toujours de la façon dont il conçoit et donc dont il exercera le pouvoir. Or les structures qui sont les nôtres, qui traduisent une vision droitrière de la politique, ressemblent trop à un mode d'organisation de la société que nous refusons pour que nous puissions admettre d'abandonner le projet de leur réforme.

DIS, CAMARADE, POURQUOI TU MILITES ?

LES UTOPIES CONCRÈTES

Le fondement de toute politique devrait être d'anticiper l'avenir. Pourtant, à regarder nos propositions, celles-ci semblent douées d'une formidable myopie. Les grands débats qui nous opposent sont souvent à courte vue, au maximum à échéance d'une législature. Les yeux rivés sur les indicateurs de toute sorte, l'horizon socialiste semble incapable de se dessiner un idéal. Or, si d'un côté nous devons veiller à garantir le réalisme de nos propositions, d'un autre côté nous devons veiller à conserver le sens de l'utopie qui justifie notre adhésion et notre militantisme. Certes, on ne peut aller à l'idéal qu'avec les moyens du réel : mais encore faut-il être capable d'indiquer et de formuler notre idéal.

Si nous voulons être le parti du mouvement, il faut affirmer, puisqu'il existe des faux mouvements, des mouvements convulsifs et même, on peut le craindre, des mouvements rétrogrades, quelle est la direction vers laquelle nous souhaitons aller. Si nous sommes le parti de la transformation sociale, et si nous ne voulons pas nous gargariser du vide de certaines formules, il faut leur donner un contenu identifiable : quelle est cette société pour laquelle nous désirons nous battre ?

Entre le rétro et le techno, les deux mamelles de l'immobilisme socialiste, il nous faut réinventer le projet nécessaire à l'espérance et à la mobilisation.

Dis camarade, pourquoi tu milites ?

LA SOCIÉTÉ DU TEMPS CHOISI ET DE LA JUSTICE SOCIALE

Il est heureux que les socialistes mettent enfin l'emploi au cœur de leur politique

économique, qu'ils infléchissent les grands "Z'équilibres" qu'ils ont hier appliqués avec parfois une excessive rigueur. De ce point de vue, le texte proposé par le Premier secrétaire est effectivement un texte de synthèse et il donne acte de la volonté commune des socialistes de rompre avec une dérive libérale et monétariste, de centrer la politique sur la croissance et l'emploi.

Depuis le livre blanc de Jacques Delors, les travaux de la convention Emploi, de Cergy, et les propositions de Michel Rocard, il semble que les socialistes partagent d'importantes volontés nouvelles : idée d'une relance des grands travaux au niveau national et européen, idée d'un emprunt européen permettant de rembourser aussi les dettes publiques nationales, volonté de réglementation du commerce mondial, de protéger l'Europe par un super 301, de mettre en place des taxes sociales à l'importation dans certains cas, volonté de développer les emplois de service et de proximité. De même, l'urgence d'une grande réforme fiscale semble maintenant partagée par tous : écotaxes, réforme de la fiscalité locale, de la fiscalité du patrimoine et des entreprises.

Dans le même temps, la prise en compte des propositions de Denis Bonvalot pour la défense des droits des travailleurs, leur respect et leur extension, s'imposait. Cette orientation est bonne. Nous la partageons. Notre seul souci sera que nous puissions travailler tous ensemble à sa traduction concrète. Pour autant, chacun sait que les gains de productivité sont tels que la réduction du temps de travail ne suffira pas à éradiquer à elle seule le chômage. Nous savons seulement que pour être créatrice d'emplois cette réduction doit être substantielle. C'est pour cela que nous proposons la semaine de quatre jours comme notre nouvelle frontière, dans la mesure où elle sera aussi l'instrument le plus efficace d'un autre mode de développement, d'une autre organisation de la société, d'un nouveau pacte social.

Chacun aura pu observer que le travail n'est plus aujourd'hui ce qui permet d'unir des classes et de construire des fronts mais, par la tertiarisation, un lieu d'éclatement, de différenciation, de singularisation. Aussi amers que cela puisse nous laisser, il faut admettre que les grandes manifestations de ces dernières années n'ont pas été liées au travail ou à son absence. Pour le dire brutalement, les conflits sociaux liés aujourd'hui au travail ne marquent ni volonté de masse ni même solidarité nouvelle sur lesquelles nous pourrions nous appuyer pour réclamer plus de justice sociale, mais ils se réduisent le plus souvent à des revendications catégorielles ou à la défense d'acquis du même type.

Il faut donc convenir que parallèlement aux diverses mesures nécessaires pour défendre les droits des travailleurs et promouvoir, dans le sens de la cogestion, une démocratie dans l'entreprise, il nous faut proposer une dynamique valable pour tous et n'opposant pas ceux qui possèdent un travail et ceux qui n'en ont plus. De ce point de vue, la semaine de quatre jours nous semble être l'instrument le plus efficace de transformation sociale :

- parce qu'elle est substantielle et a donc un effet sur la création d'emplois ;
- parce que travailler moins n'a de sens que si c'est pour vivre mieux ;
- parce que les inégalités sont cumulatives (loisirs, culture, santé, éducation et formation, liens familiaux, double journée pour les femmes, transports) et que la semaine de quatre jours ouvre l'espace d'une vraie redistribution ;
- parce qu'elle libère du temps pour la démocratie, la citoyenneté et la participation ;
- parce qu'elle oblige à revoir un système qui assoit le financement de la protection sur le seul travail ;
- parce qu'elle oblige à poser les questions de l'épanouissement personnel, de la vie familiale et sociale, de l'intervention de la puissance publique à tous les niveaux.

La justice sociale suppose que l'on répartisse autrement les revenus et donc de réformer la fiscalité du capital et du travail. Elle suppose aussi que l'on aborde de front le problème de la politique des revenus. Mais il faut prendre acte que la nécessité d'un nouveau pacte social qui n'oppose pas les exclus et les salariés et puisse être assumé par l'intérêt général, exige que chacun puisse y trouver un intérêt dans sa vie personnelle.

Par ailleurs la justice sociale suppose, pour s'accomplir, de prendre en compte d'autres facteurs que le seul travail et le seul revenu. Le temps libre, celui qu'on consacre à son épanouissement personnel, à sa formation, à sa vie familiale, aux loisirs, au corps, reste l'apanage des classes favorisées. La réduction du temps de travail doit permettre de reposer la question sociale trop délaissée par les socialistes. Tel est le sens de notre militantisme en faveur de la semaine de quatre jours.

LA DÉMOCRATIE DE TOUS LES CITOYENS

Le mouvement socialiste français s'est historiquement attaché à la conquête de droits nouveaux : droits politiques, sociaux, économiques. C'est là qu'il a mené ses plus beaux combats : c'est là qu'il a remporté souvent ses plus éclatantes victoires. Lors

des dix dernières années de gouvernement, des avancées immenses ont été consacrées dans ces domaines. Sans souci d'exhaustivité, chacun d'entre nous sait comment les combats menés par Jean Auroux, Yvette Roudy, Robert Badinter, Gaston Defferre puis Pierre Joxe, mais aussi la libération des ondes et les combats menés par Michel Rocard et Pierre Bérégovoy pour organiser la transparence dans la vie politique, appartiennent à ce patrimoine commun dont nous nous devons d'être fiers.

Toutefois, nous savons aussi que notre pratique du pouvoir, notre manière de gouverner, n'ont pas été toujours en cohérence avec les valeurs fondatrices de notre engagement socialiste et que nous nous sommes sans doute trop moulés dans les institutions de la Ve République dont nous avons même parfois accentué les déséquilibres.

C'est pour cela que la société que nous souhaitons doit être à la fois plus républicaine et plus démocratique : c'est ainsi qu'elle sera aussi plus socialiste.

■ Plus républicaine

Cela veut dire respecter un certain nombre de principes simples que l'on a trop laissé bafouer :

- la séparation des pouvoirs : entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire ;

- la revalorisation du Parlement : par la limitation du cumul des mandats (pas plus d'un mandat national et un mandat exécutif local dans les villes de moins de 10.000 habitants), la limitation du 49-3, la maîtrise plus grande de l'ordre du jour, le rattachement auprès du Parlement de la Cour des comptes, la représentation, auprès du Parlement, des syndicats et des associations, la création d'un statut de l'élu permettant la représentation des différentes couches de la population, la lisibilité des lois et la création d'une commission chargée de leur suivi, la revalorisation du travail des commissions, la création d'un pouvoir informatif indépendant de l'exécutif et pouvant assurer la rigueur des statistiques économiques et sociales de la nation ;

- la transparence financière : seuls les socialistes ont déjà proposé des mesures importantes pour clarifier les rapports de l'argent et de la politique afin d'asseoir l'autorité du politique. Mais il faut aller désormais plus loin et proposer que les revenus et les patrimoines des élus soient contrôlés et rendus publics par les chambres régionales des comptes ainsi que le financement entièrement public des partis politiques ;

- la réhabilitation de la notion d'Etat, de service public et d'intérêt général par quelques

principes simples ; la revalorisation des administrations centrales par la diminution du rôle des cabinets ; la vigilance concernant les nominations dans les organismes et entreprises publics ou semi-publics ; le respect de l'article 175 du code pénal qui interdit à tout fonctionnaire de devenir, durant les 5 années qui suivent son départ de l'administration, l'employé d'une société avec laquelle ses fonctions l'avaient conduit à entretenir des relations professionnelles.

■ Plus démocratique

Ce qui est en jeu ici, c'est la possibilité d'assurer une démocratie des citoyens et de changer le style du pouvoir. Pour cela nous proposons :

- d'accomplir la décentralisation : réforme du droit des associations ; réforme du Sénat ; clarification des niveaux de responsabilité et de la loi électorale ;

- le principe de parité. Si l'opinion admet aujourd'hui de faire confiance aux femmes pour l'exercice de responsabilités politiques, cette confiance n'a pas encore trouvé de traduction : 6 % de femmes à l'Assemblée nationale ! Ce problème n'est pas seulement un problème pour les femmes, il l'est pour la démocratie tout entière, car c'est une partie du peuple qui n'est pas représentée. Nous souhaitons donc que le principe abstrait de l'égalité des droits se voie complété par le principe de la parité. Cet engagement témoignera aussi de la volonté qui est la nôtre de voir changer la nature même du pouvoir, les femmes étant plus proches d'un pouvoir "avec" que d'un pouvoir "sur".

UN NOUVEL INTERNATIONALISME

■ Un humanisme planétaire : le droit d'ingérence

Deux logiques gouvernent le monde : celle d'une économie mondialisée, celle de la confrontation des Etats-nations. Toutes deux s'imposent aux individus qui en subissent, par la guerre, la faim, la dictature, les conséquences. Or nous savons aujourd'hui que nos biens les plus précieux, la paix, la prospérité, l'équilibre écologique, les droits de l'homme, sont un patrimoine collectif, que notre avenir se joue aux quatre coins de la planète.

Cette conscience planétaire est partagée par les nouvelles générations et la notion de citoyen du monde ne semble plus une coquetterie des seuls philosophes. Or la possibilité de créer un débouché politique et juridique à cette conscience suppose un combat pour ce nouveau droit que l'on appelle le droit d'ingérence. Quelle forme peut prendre demain le droit d'ingérence ?

● Il faut réactualiser la charte de l'Onu.

L'objet de l'Onu ne doit pas être la seule préservation de la paix, mais celle d'un patrimoine collectif de l'humanité dont les contours doivent être clairement exprimés dans sa charte : la paix, les droits de l'homme (en y intégrant clairement les droits des minorités ethniques, religieuses, linguistiques, sexuelles, et le droit des femmes à l'égalité), les équilibres naturels.

Ces trois éléments transcendent la logique de la défense de la souveraineté des Etats pour poser les fondements juridiques d'une citoyenneté des individus à l'échelle de la planète : la raison commune contre la raison d'Etat.

Seule la reconnaissance internationale de cette citoyenneté, de la transcendance de ce droit international par rapport au droit national, peut fonder les droits d'ingérence : humanitaire, démocratique et écologique.

● De la citoyenneté internationale au droit d'ingérence.

Le droit d'ingérence est un droit qui doit pouvoir être exercé à l'initiative des citoyens eux-mêmes. La reconnaissance d'une citoyenneté internationale doit être sanctionnée par :

- la création d'une cour de justice internationale disant le droit sur la base de la charte.
- un droit de saisine élargi de cette cour de justice et du Conseil de sécurité des nations unies : par exemple "x" parlementaires provenant de "y" pays ou "x" citoyens issus de "y" pays.

● Une autre Onu au service du droit d'ingérence.

L'établissement d'un droit international fondant le droit d'ingérence et s'imposant contre le droit national suppose l'existence d'une Onu qui représente réellement le monde d'aujourd'hui.

Cela passe donc par une réforme du Conseil de sécurité et l'intégration au sein du collège des membres permanents de tous les ensembles géopolitiques.

Au sein du Conseil de sécurité, l'Union européenne peut devenir le moteur de ce droit d'ingérence. Le renforcement de son poids passe par la recherche d'une solidarité dans les votes. La France doit soutenir l'entrée de l'Allemagne comme membre permanent et proposer aux Allemands et aux Anglais l'exercice commun de leur droit de veto.

Par ailleurs, la crédibilité de l'Onu passe également par l'existence d'un corps d'intervention autonome sous le commandement du secrétaire général et de ressources financières stables et indépendantes.

Dans un premier temps, l'Union européenne doit faire évoluer son organisation militaire pour être en situation de mettre à la

disposition du secrétaire général des forces européennes adaptées aux différents types de missions.

Le droit d'ingérence ne doit pas être délégué s'il ne veut pas être le paravent d'un nouveau Yalta. Il doit être exercé directement par l'Onu.

■ La construction européenne

Contre les archaïsmes de l'ancien régime, la Révolution française a construit la politique à l'échelle de la nation. Contre les égoïsmes du libéralisme et le réveil des nationalismes, il nous revient de construire la politique à l'échelle de l'Europe.

Face aux défis planétaires évoqués ci-dessus, la dimension européenne est la seule qui permette d'accomplir le combat de la gauche. Quels que soient les défauts de l'Union européenne, nous souhaitons l'accélération de sa construction politique, sociale, monétaire et militaire.

Il revient à la France et à l'Allemagne de prendre l'initiative, dans un premier temps avec les pays qui le souhaitent, afin d'entraîner l'Union dans une marche en avant plus rapide vers l'Europe fédérale, l'Europe sociale et solidaire, la Communauté de défense européenne, la monnaie unique, tout en répondant à la volonté d'élargissement qui vient de l'Est.

Le combat pour l'Europe doit être mené haut et fort. Nous nous refusons à être des Européens résignés ou honteux. Notre idéal socialiste et notre désir d'Europe doivent se rejoindre dans un même militantisme concret et résolu.

■ Rompre avec la politique africaine de la France

La notion de pays du champ et hors champ doit être supprimée et la politique de coopération ainsi déconnectée de la gestion de l'héritage colonial français.

Les accords de défense ainsi que les actions extérieures des services secrets doivent être connus et contrôlés par des commissions restreintes de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

La conditionnalité de la mise en place d'un processus de transition vers la démocratie doit être la règle et la pratique pour l'aide aux pays dotés de régimes autoritaires.

La France doit avoir à cœur de substituer une coopération multilatérale (par exemple CEE/OUA) à la traditionnelle coopération bilatérale. La coopération entre des ensembles régionaux est la seule voie à même de rétablir des équilibres durables.

Cette révolution de la politique de coopération et l'annulation de la dette doivent être les piliers d'une planification, au niveau européen, d'une aide économique renforcée.

ÊTRE SOCIALISTE AUJOURD'HUI

Etre socialiste, c'est avoir des principes et savoir les rappeler avec clarté, distinction et fermeté. C'est savoir ne pas hurler avec les loups.

Etre socialiste, c'est aussi être capable de mobiliser concrètement et fortement, dans la lutte avec d'autres, sur des enjeux de société, qu'ils soient nouveaux ou qu'ils illustrent aujourd'hui nos valeurs de toujours.

Pour faciliter la clarification, nous proposons cinq champs de militantisme concret sur lesquels nous souhaitons voir notre parti s'engager. Seuls des engagements précis et forts pourront nous permettre de retrouver la confiance de ceux qui sont nos partenaires naturels dans le champ de la transformation sociale.

■ INTÉGRATION, LAÏCITÉ, ÉGALITÉ DES CHANCES

Le devoir du Parti socialiste doit être de s'opposer résolument à la politique menée par la droite. Mais cette opposition ne peut se résumer à des interventions sur les comptes de la Sécurité sociale et les déficits publics même si cela doit être fait.

Nous regrettons que le parti n'ait pas été plus entendu dans ses critiques des lois Pasqua et nous regrettons aussi qu'il ait jugé opportun de s'exprimer dans le sens de François Bayrou à propos de l'histoire du voile islamique.

Aussi bien nous demandons que le Parti socialiste s'engage à se battre :

- pour l'abrogation des lois Pasqua des 23 Juillet 1993 et 10 et 24 août 1993 ;

- pour que soient rétablies les conditions d'acquisition de la nationalité des jeunes dans ses formes antérieures, c'est-à-dire l'automatisme de cette acquisition dès lors que le jeune est né en France et y réside depuis plus de 5 ans ;

- pour que soit assurée la reconnaissance du droit de vivre en famille par le rétablissement du regroupement familial dans ses conditions antérieures ;

- pour que soit rétabli le droit d'asile en instituant de réelles garanties de recours et en demandant le rétablissement du droit au travail des demandeurs d'asile ;

- pour que soient supprimés les textes autorisant les contrôles d'identité sans que des menaces précises à l'ordre public ne les justifient ;

Enfin, nous souhaitons que, à l'instar des autres grandes démocraties avec qui nous souhaitons construire l'Europe, notre volonté de voir accorder aux immigrés le droit de

vote aux élections locales soit clairement réaffirmée.

Par ailleurs, attachés au principe de laïcité et à celui de l'égalité des chances, nous voudrions que le parti réagisse vivement aux désolantes exclusions dont sont actuellement victimes quelques jeunes filles qui servent de boucs émissaires à des mauvaises, confuses et lâches passions. Le principe de laïcité vise à édifier un espace commun où chacun étant l'égal de chacun puisse conquérir son autonomie en s'élevant au-dessus de ses opinions partisans et de ses particularismes. Le moyen par lequel chacun peut passer de l'individu au citoyen, de l'intérêt privé à l'intérêt commun, est un effort de la raison qui suppose une instruction. Il n'a de sens que si sont par ailleurs assurées par l'Etat les conditions d'une égalité stricte entre tous les membres de l'espace commun.

Est-on certain que Pasqua et Bayrou ne mènent pas un même combat démagogique et dangereux ?

Est-on certain que pour assurer les moyens de cette élévation il n'y a pas une incohérence à utiliser la brutalité de l'exclusion plutôt que la conviction des arguments ?

Est-on certain qu'en agissant ainsi on ne va pas en réalité exacerber le mal que l'on prétendait combattre et desservir l'intégration républicaine ?

Enfin, est-il crédible d'invoquer à cet égard le principe d'égalité des sexes alors que l'on ne rejette de fait que des jeunes filles, jeunes filles dont chacun sait par ailleurs qu'elles sont déjà chez elles victimes de conditions d'existence particulièrement difficiles ?

Nous souhaitons que le Parti socialiste rappelle que le principe de laïcité suppose que chaque différence soit amenée à reconnaître et à revendiquer la part d'universel qui se trouve en elle. L'instruction, nécessaire à cette reconnaissance, est un des rôles essentiels de l'école républicaine. Laissons-lui accomplir son œuvre loin des enjeux politiques et dénonçons ceux-ci avec fermeté.

■ ENVIRONNEMENT

Les grands dossiers de l'environnement ont fait l'objet en France d'une prise de conscience tardive mais aiguë qui aurait pu être constructive aussi bien pour ce qu'on appelle le "développement durable" que pour l'exercice d'une démocratie moderne et responsable, soucieuse de produire des droits nouveaux nécessaires à la maîtrise d'un monde nouveau.

Malheureusement, ils sont devenus non pas des enjeux politiques mais des prétextes politiques. A jouer au plus écologiste, chacun a tué l'écologie qui, aujourd'hui, faute d'associations suffisamment puissantes, est

manière habilement par le pouvoir industriel. Il est temps que les socialistes affirment leur volonté de traiter ces dossiers avec maîtrise politique, sans sacrifier aux fluctuations des sondages l'édification d'un nouveau modèle de développement.

Dans cette optique, nous proposons immédiatement de prendre deux décisions fortes capables de démontrer notre détermination :

■ **Un moratoire doit être déposé sur les grands dossiers d'environnement.**

Le gouvernement d'Edouard Balladur a résolu les grands dossiers d'environnement par un traitement exclusivement politique ou par la multiplication d'expertises pour la plupart déjà faites. Ainsi le Somport a été réglé selon les intérêts du ministre de l'Education, président du conseil général, tandis que les vraies décisions sur les barrages de la Loire, l'édification du canal Rhin-Rhône, les tracés des TGV, sont soumises à des expertises nouvelles qui n'ont qu'un but : attendre une majorité plus homogène pour que les décisions soient prises dans l'intérêt des politiques locales. C'est d'ailleurs ce que manifeste clairement le renforcement du pouvoir des conseils généraux dans le projet de loi Barnier. Comment admettre que les grands équilibres puissent se décider à l'échelon d'une circonscription locale ?

C'est pour lutter contre cette dangereuse dérive, à terme préjudiciable à tous, que nous proposons une "charte nationale des grands équilibres" qui décide ensemble et de façon coordonnée des grandes infrastructures en tenant compte des données écologiques, économiques et démographiques.

■ **Création d'une commission indépendante sur le nucléaire et principe d'une loi d'orientation.**

Il est essentiel de rompre avec la paralysie technocratique qui étroit les politiques quand ils parlent de nucléaire civil. Le débat sur l'énergie mené par le gouvernement actuel est une imposture : organisé par l'Ecaf et le Cea, il est un simulacre de démocratie puisque, faute de texte, aucun vote n'est prévu. Lorsqu'on sait qu'aujourd'hui EDF est plus inquiet en interne sur ses équipements que les instances officielles de contrôle, que les grands pays qui ont choisi le nucléaire pour leur approvisionnement civil diversifient leurs sources, on comprend la nécessité qu'une commission indépendante composée de membres élus par trois collègues (politique, scientifique, administratif) fasse le bilan du nucléaire en France, sur sa sécurité, son coût, son efficacité et son avenir.

Par ailleurs, nous détournant des progrès de la recherche en matière d'énergie de substitution, l'avance de la France en matière nucléaire peut apparaître comme un handicap. A cet égard, une loi d'orientation est désormais indispensable et doit être demandée par le Parti socialiste.

LE CONTRAT D'UNION CIVILE

La politique familiale proposée par la droite reste marquée par le refus de prendre en compte l'évolution des formes de vie et une forte idéologie moralisatrice. Pourtant, l'éclatement de la famille nucléaire traditionnelle oblige à reconsidérer les formes juridiques qui accompagnent les liens affectifs et les modalités de la vie civile. De nombreuses personnes, étant donné le décalage existant entre les mœurs et le droit, se trouvent démunies face aux différentes difficultés que la vie peut occasionner. Le but du Contrat d'union civile est d'offrir un dispositif d'ordre juridique (droit de suite au logement, fiscalité, héritage) permettant de sanctionner des liens affectifs ou reposant sur une simple volonté d'entraide. Dans la recherche d'une société plus solidaire, il nous semble que le Parti socialiste doit militer pour que ce nouveau droit soit reconnu.

DÉVELOPPER LE DROIT AU LOGEMENT

La loi Besson et la loi d'orientation pour la ville ont révolutionné la question du logement en France, plaçant l'ensemble des partenaires face à une idée nouvelle : le droit au logement.

On peut regretter que nous n'ayons pas nous-mêmes utilisé toutes les ressources de cette loi. Aujourd'hui, le gouvernement de M. Balladur détruit progressivement mais avec un acharnement sans faille l'idée d'égalité face à ce droit. Les crédits destinés au parc locatif s'effondrent au profit des aides à l'accession. Les organismes HLM sont tenus de vendre des logements. Des "actions d'urgence planifiées" voient le jour pour héberger les plus démunis mais sont ainsi conçues qu'elles instituent de fait le logement social à deux vitesses. L'un sera stable et devra progressivement être majoritairement en accession. L'autre, locatif, sera précaire. Aujourd'hui nous exigeons que ces mesures scandaleuses soient abrogées. Comment l'Union HLM a-t-elle pu accepter que la vente de 30.000 logements par an conditionne le maintien des aides de l'Etat aux organismes ?

Nous estimons que la seule politique de logement qui luttera efficacement contre

l'exclusion est celle qui passe par une implication plus forte des échelons locaux. Que les maires exercent pleinement leurs pouvoirs en matière d'attribution, qu'ils s'obligent à un réel partenariat avec les organismes HLM pour assurer des stratégies volontaristes de peuplement seules à même de briser les ghettos et le cercle de l'exclusion par le logement.

Dans le cadre de tels partenariats locaux, nous jugeons possible de conditionner les aides de l'Etat pour le logement neuf à la réalisation de réelles opérations d'insertion. Pour aller plus loin, nous proposons aussi que les enveloppes départementales d'aide à la pierre soient définies sous conditions de réalisation de logements d'insertion véritable.

Toutefois, nous savons que nul ne mènera une vraie politique de logement s'il oublie qu'il y a en France plus de trois millions de logements inoccupés d'un côté, et deux millions et demi de familles mal ou très mal logées et 400.000 sans-logis de l'autre. Parce que les socialistes sont atteints dans leur honneur par cet état de fait après dix ans de gouvernement socialiste, ils doivent désormais lutter pour mettre en œuvre à l'échelle locale une stratégie de réquisition des logements vacants.

ENTREPRISES : DÉFENDRE LES ACQUIS, ACQUÉRIR DES DROITS

Aujourd'hui la peur du chômage, la gravité de l'exclusion et la misère qu'elle génère peuvent conduire à des positions défensives, voire conciliantes, pour "sauver son boulot". C'est dans ce contexte très difficile, complexe et porteur de contradictions que doit être traitée la question des droits des travailleurs. Elle n'est pas subalterne. Au contraire, dans la bataille contre le chômage, pour le droit au travail, pour imposer de vraies solutions, l'intervention des salariés sur les lieux de travail reste un élément décisif. Ce combat ne peut en aucun cas dépendre d'une "élite" politique et technocratique, fût-elle de gauche. Le développement de la démocratie sociale et économique dans l'entreprise est plus que jamais à l'ordre du jour.

Avant de pousser la réflexion, il nous faut mieux délimiter ce qui est aujourd'hui le terrain d'action dépendant de l'entreprise et du processus du travail. Celui-ci s'est élargi et n'est plus limité au seul lien géographique. L'intervention des salariés, c'est aussi dans la formation initiale et professionnelle, la reconnaissance des diplômes et qualifications, la prévention et la protection sociale, les transports, l'environnement, etc.

De même, les salariés en activité ont un rôle nouveau à jouer en faveur des droits de ceux

ayant quitté ou voulant entrer dans l'entreprise : les licenciés, les délocalisés, les pré-retraités, les retraités, les demandeurs d'emploi. En matière de droits des travailleurs dans l'entreprise, le rôle du politique s'exprime au niveau de son action sur le terrain, à partir de ses propositions, dans ses interventions législatives.

Quelques priorités peuvent être rappelées :

- respect de la législation en vigueur. Respect des acquis ;
- la démocratisation de l'entreprise, de sa gestion, les moyens pour y parvenir ;
- le droit d'expression et d'information du citoyen-salarié ;
- la formulation de réformes économiques (contenu de l'économie-mixte, nationalisations, etc.).

Quelques propositions plus précises peuvent être émises, elles sont soumises au débat et à la critique :

■ **Emploi -qualifications et salaires-conditions de travail**

- révision des procédures de licenciement. Renforcement des droits suspensifs ;
- respect (sans dérogation) du Smic et des barèmes conventionnels ou statutaires ;
- réduction négociée du travail de nuit, du dimanche et jours fériés ;
- garantie d'un repos hebdomadaire continu de 48 heures.

■ **Droit syndical et droits des salariés**

- renforcement des sanctions administratives et pénales visant les atteintes au droit syndical ;
- renforcement des moyens législatifs pour obliger à la représentation concrète des salariés dans les PME ;
- élargissement des compétences économiques et sociales des comités d'entreprises ;
- dans les PME (zones, sites d'entreprises...) appliquer le principe de "subsidiarité" pour pallier l'absence de CE (comités de sites) ;
- renforcer les moyens de la formation syndicale pour les syndicats représentatifs.

■ **Participation et droits à la gestion**

- négociations obligatoires et régulières entre les partenaires (avec un calendrier précis) pour redéfinir les objectifs et l'organisation du travail ;
- allègement conséquent des hiérarchies "parasites" n'ayant pas ou peu de fonctions productives ;
- implication et consultation régulière des salariés sur les stratégies ou desseins de l'entreprise ;

- inventaire et relance de l'application des lois dites "lois Auroux" ;
- formation en économie, gestion, droit... obligatoire pour les représentants, élus du personnel ayant à intervenir dans ce domaine, avec l'aide de fonds publics et des entreprises, sous la responsabilité des instituts du travail ;
- organisation d'instances et allocations de moyens financiers et techniques pour répondre aux tâches nouvelles qu'impose l'internationalisation du travail aux organisations syndicales.

■ **Des moyens pour rendre crédibles nos propositions et les concrétiser**

- un contrôle rigoureux de l'application des lois par un renforcement en moyens de l'Inspection du travail et des conseils des prud'hommes ;
- création d'une commission parlementaire permanente "Droits des salariés dans l'entreprise".
- Introduction dans les programmes scolaires (enseignement général ou professionnel) de la législation du travail comme matière principale d'examen.

Il n'était pas question d'établir ici un catalogue exhaustif des propositions que pourrait faire le Parti socialiste dans un domaine aussi vaste. Il s'agit plutôt de tenter de remobiliser les socialistes sur des questions primordiales, délaissées ou sous-estimées. La leçon de mars 1993 ne doit pas être oubliée. Le monde du travail est la priorité des priorités pour le Parti socialiste. Il doit en tenir compte pour les prochaines échéances électorales, il doit s'y préparer en s'en donnant les moyens. Peut-être que le plus urgent serait d'avoir le courage de promouvoir dans ses organismes de direction, des militants qui viennent des entreprises. Débattons-en aussi.

POUR UN PARTI MAJEUR

Les grandes absentes du texte du Premier secrétaire, ce sont les considérations touchant les réformes du parti. Pourtant, de nombreuses contributions y avaient été consacrées. Certaines qui déclaraient même l'urgence de ces réformes et leur détermination à les faire valoir semblent y avoir renoncé. Une fois de plus, les chefs font la synthèse et les militants trinquent ! Débattre, clarifier, réformer : que reste-t-il de ces belles intentions ? Si l'on résume les critiques les plus fréquentes émises par les militants, l'analyse honnête et rigoureuse de nos usages et exer-

cices successifs du pouvoir nous montre sans le moindre doute que la plupart des carences, insuffisances et mêmes fautes constatées étaient toutes inscrites dans l'usage et l'exercice du pouvoir au sein du PS.

Inexorablement, au fil des années, notre parti est devenu une simple machine électorale et l'expérience a montré que, même sur ce point, cela n'était guère efficace. Lorsqu'il ne reste du parti que le squelette, serait-il robuste, c'est-à-dire un réseau d'élus et un appareil, lorsqu'il manque la chair des militants, alors nous nous trouvons dans l'incapacité de convaincre et de mobiliser.

Quel gâchis a-t-on laissé faire depuis si longtemps de la générosité des militants ! C'est dans la pratique qu'un parti doit démontrer sa vérité, et notre parti doit donc être considéré comme la vitrine des pratiques démocratiques, organisationnelles et institutionnelles que l'on entend mettre en place après la prise du pouvoir. Cela explique assez l'importance que nous accordons à ces réformes. Sinon, si nous laissons notre congrès se transformer en grande cérémonie commémorative sans d'autres enjeux que le leurre d'un unanimité stérile et troublant, alors il faut craindre que de nombreux socialistes, faisant fi de la "mauvaise réputation" et d'années de militantisme "le jour du simili-congrès resteront dans leur lit douillet".

MILITER AUTREMENT

Les structures de la vie militante telles qu'elles existent ne nous conviennent plus. Trop verticales, elles confisquent le débat, la participation, la responsabilité et le contrôle au profit presque exclusif des pratiques de pouvoir et de leurs abus. Trop centralisées, elles étouffent les projets, appauvrissent les imaginations, découragent les bonnes volontés. D'une façon générale, chacun aura pu remarquer qu'elles ne favorisent pas suffisamment la convivialité et énervent bien souvent les comportements.

Les militants socialistes ne pouvant se résoudre à être seulement des machines à voter des motions et désigner des candidats, ce sont de nouvelles formes de militantisme qu'il nous faut inventer.

Le besoin d'information, de concertation, de délibération et de réflexion en commun est immense. Notre société éprouve un vif appétit de savoir. Dans le même temps, l'espace public, réduit à l'espace médiatique, s'est uniformisé. Les citoyens, dont le niveau d'instruction s'est considérablement élevé, sont parvenus à un degré de maturité civique qui ne trouve pas à s'investir dans notre vie interne. Il faut donc refaire de notre parti un espace de délibération et de réflexion collective soucieux de la diversité

des expériences et des opinions, résolu à s'enrichir des compétences de chacun.

De même, nous ne pouvons nous estimer satisfaits et quittes lorsque le bureau national, en service souvent minimum, a publié un communiqué. Il nous faut réinvestir, à tous les niveaux -local, régional, national, international-, les luttes concrètes sur des objectifs précis en acceptant de nous associer avec ceux qui mènent ces combats en dehors des structures partisans traditionnelles.

Pour faire avancer cette manière différente de faire vivre notre engagement socialiste au quotidien, nous proposons plusieurs mesures :

- changer le mode de désignation des responsables en instaurant que le conseil national soit élu par les fédérations selon les modalités proposées par la fédération du Nord et Bernard Roman (incluant de droit les premiers fédéraux) et selon une péréquation sur les listes nationales respectant les votes au congrès dans la limite d'un conseil de 400 militants ;

- décentraliser le fonctionnement du parti en accordant plus d'autonomie aux fédérations et aux sections dans leurs expressions, leurs actions et les liens qu'elles entretiennent avec leurs partenaires ;

- veiller à ce qu'un fonds de solidarité permette d'assurer l'existence digne des petites fédérations ;

- créer, comme le propose Daniel Percheron, au niveau fédéral et national, un parlement social ;

- rendre publiques les délibérations des commissions des résolutions lors des conventions nationales, des conseils nationaux et des congrès ;

- créer une carte de sympathisant donnant droit au vote pour la désignation des candidats ;

- faire en sorte qu'aucune décision importante ne soit prise sans consultation préalable de nos partenaires concernés, mouvements associatifs, syndicats, autres mouvements politiques ;

- créer, conformément aux propositions de Daniel Percheron, une association nationale de solidarité et accorder un rôle plus moteur à nos élus ;

- créer une commission chargée de contrôler les patrimoines et les revenus de nos élus et de nos dirigeants ;

- se séparer des élus et des responsables qui ne payent pas leurs cotisations ;

- veiller à ce que toutes les catégories de population soient représentées dans nos instances et introduire la notion de seuil de parité dans la désignation de celles-ci. Pour que les paroles soient suivies d'effet, nous proposons que ce principe soit appliqué tout de suite au bureau national et au secrétariat national ;

- limiter dans notre parti le cumul des fonctions et des mandats :

- non-cumul de deux mandats d'ordre successif (ex : premier fédéral et secrétaire de section) ; non-cumul de deux mandats, interne et externe, sur la même circonscription (ex : maire et secrétaire de section) ;

- limitation aussi dans la durée : pas plus de deux mandats identiques consécutifs.

L'EXEMPLARITÉ

Toutes ces mesures ne sont pas limitatives. Comme l'ensemble de notre texte, elles sont appelées à être enrichies par les réflexions et les propositions des militants qui accepteront de se saisir de l'espace d'expression que nous avons ouvert et qui doit être le leur.

Pour notre compte, de la même façon que nous avons constitué le jour du conseil national une coordination des petites contributions, nous souhaitons désormais que des coordinations départementales et régionales se mettent en place afin d'organiser la consultation des militants, de faire vivre et prospérer leurs idées, de préparer dans des conditions de transparence et de convivialité la liste nationale que nous présenterons au congrès.

D'ores et déjà nous nous engageons à respecter la parité et une véritable diversité sociologique dans notre représentation.

Ce congrès du PS devait être un congrès pour rien. Nous nous y refusons. Nous pensons que les synthèses qui précèdent les débats et ne se font pas devant les

militants sont préjudiciables à notre honneur collectif. Pour autant, nous ne sommes ni des gauchistes, ni des revanchards, ni anti-Machin, ni pour-Truc, ni des diviseurs, ni des irresponsables. Nous sommes des militants socialistes qui refusons à la fois l'impasse faite par certains sur la présidentielle et l'impasse faite par d'autres sur le parti. Nous croyons à l'action collective, nous croyons que l'histoire du mouvement socialiste mérite mieux que les perspectives ouvertes aujourd'hui au sein d'un parti qui, confisqué par une oligarchie aux pratiques d'épiciers, nous refuse le débat.

L'heure est sûrement venue pour qu'à l'intérieur comme à l'extérieur du parti s'expriment tous ceux qui, militants de l'ombre, veulent rendre ensemble un avenir à la gauche.

Les seules questions qui nous intéressent dans ce congrès sont les suivantes : comment le PS peut-il être utile à toute la gauche ? Comment la gauche peut-elle retrouver le chemin de la transformation de la société ? Ce sont les seules dont nous débattons.

Entre le renoncement qui mène à l'impuissance et la critique radicale qui mène à l'impasse, nous choisissons le retour d'une gauche réformatrice, généreuse, ouverte, frayant le chemin des utopies concrètes et s'engageant dans les luttes de son temps.

Nombreux sont ceux qui partagent cet espoir.

Qu'ils se retrouvent enfin !

Conscients des difficultés financières que traverse le PS, nous tenons à assurer les permanents et nos camarades de "Vendredi" du soutien qui est le nôtre et de notre attachement à un journal qui est bien souvent le seul lien entre nous et le seul lieu d'expression de nos idées. Dans la période difficile que traverse notre parti, nous souhaitons que ces camarades, qui ont tant œuvré au nom de nous tous, soient traités avec tous les égards dus à des salariés, des camarades et aussi des amis.

SIGNATAIRES

Vincent PEILLON (75) ; Christine PRIOTTO (26) ; Christophe CLERGEAU (44) ; Adeline HAZAN (75) ; Barthélémy ALCANTARA (89) ; Christine ROBERT (77) ; Denis BONVALOT (75) ; Bernadette MERCHEZ (19) ; Olivier THIAIS (18) ; Florence FANELLI (45) ; Philippe BONNEFOY (94) ; Micheline SAVARD (94) ; Jérôme SAFAR (78) ; Frédérique VANSOEN (85) ; Jean-Jacques BRIDEY (94) ; Geneviève LETOURNEUX (75) ; Jacques CALMON (19) ; Judith CAPELIER (34) ; François SOULAGE (92) ; Valérie GIBBON (78) ; Thierry TROEL (29) ; Solweig LALANNE (19) ; Yves JEULAND (67) ; Nicole TRAPPIER (26) ; Olivier FAURE (45) ; Sonia RATO (69) ; Jérôme FAVRE (34) ; Emmanuelle BENARD (35) ; André GODET (53) ; Valérie CORRE (45) ; Frédéric BOURCIER (35) ; Hugues BERNARD (44) ; Laurence DUFFAUD (35) ; Frédéric VALLIER (94) ; Catherine GUILLON (49) ; Frédéric BEATSE (49) ; Héliène CASTEL (66).

RAPPEL DES STATUTS RELATIFS AU CONGRÈS NATIONAL

• Article 6.1.

La direction du parti appartient au parti lui-même, c'est-à-dire au congrès national (...)

• Article 6.2.

Le congrès national est convoqué par le conseil national. Celui-ci fixe les dates de la procédure et procède, avec le concours des fédérations, à son organisation matérielle. Un congrès national extraordinaire peut, s'il en est besoin et sans condition de délai, être réuni par le conseil national.

• Article 6.3.

Les délégués au congrès national sont élus par les congrès des fédérations, conformément à l'article 1.5.1. Participent aux travaux des congrès les délégués régulièrement élus par les fédérations et dont les noms auront été communiqués par les secrétaires fédéraux au bureau national du parti, les membres du conseil national, les membres du groupe parlementaire et les représentants nationaux des organismes prévus.

• Article 6.4.

Pour le calcul du nombre de mandats et de délégués dont elle dispose, chaque fédéra-

tion a droit à une représentation maximum égale au nombre de ses adhérents au 31 décembre de l'année précédente.

Le nombre des mandats est égal au nombre d'adhérents au 31 décembre enregistré par le conseil national.

Pour les votes politiques, au congrès national et à la convention nationale, chaque fédération dispose au maximum d'une voix nationale de droit et d'une voix par 25 adhérents régulièrement recensés dans le département, s'étant acquittés de leur cotisation annuelle. Chaque fédération utilise le nombre de mandats correspondant au nombre d'adhérents présents ayant plus de six mois de présence dans le parti, étant à jour de leurs cotisations, et pour les élus à jour de leurs cotisations d'élus, lors des votes en section.

• Article 6.5.

Le nombre de délégués est établi de la manière suivante :

- 1 délégué pour un nombre de cotisants au moins égal à 50 et inférieur à 100 adhérents ;
- 2 délégués pour un nombre de cotisants au moins égal à 100 et inférieur à 250 adhérents ;

- 1 délégué pour 250 adhérents supplémentaires et, éventuellement ;

- 1 délégué pour la dernière fraction inférieure à 250 mais égale ou supérieure à 125. Dans les délibérations du congrès national et de la convention nationale, le vote par mandat est de droit s'il est réclamé par le dixième des délégués.

• Article 6.6.

Le congrès national est convoqué au moins trois mois à l'avance par le conseil national qui en fixe le lieu, la date et l'ordre du jour. Ce délai peut être abrégé en cas d'urgence. Tous les organes du Parti sont immédiatement informés. Les contributions au débat peuvent être adressées dès ce moment jusqu'à une date déterminée par le conseil national. Les motions nationales d'orientation soumises au vote des militants leur sont adressées de façon à leur parvenir au plus tard un mois avant la date de réunion du congrès national. Une journée départementale de discussion est organisée dans chaque fédération dès réception des motions, selon les modalités arrêtées par le conseil fédéral. Le congrès fédéral tient sa première session au plus tard dix jours avant le congrès national.

Bulletin de vote individuel

Motion 1 :
Être socialiste

Motion 2 :
Agir en socialistes

**Amendement(s) présenté(s) en section
à la motion d'orientation choisie**

POUR

CONTRE

ABSTENTION